

PIAGGIO VOUS REMERCIE

d'avoir choisi un de ses produits. Ce manuel a été conçu et préparé par nos soins afin que vous puissiez en apprécier pleinement la qualité. Nous vous recommandons de bien lire chaque partie avant de vous mettre à la conduite du véhicule. En outre, ce manuel contient des informations, des conseils et des avertissements utiles à l'utilisation de votre véhicule ; Vous découvrirez ainsi des caractéristiques, des détails et des solutions qui vous persuaderont de votre excellent choix. Convaincus du fait que vous en tiendrez compte, l'utilisation de votre nouveau véhicule en sera d'autant plus harmonieuse et satisfaisante. Ce manuel fait partie intégrante du véhicule et en cas de vente de celui-ci, il doit être remis au nouveau propriétaire.

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS ABS - ASR



Les instructions de ce manuel ont été conçues comme un mode d'emploi simple et clair. Ce manuel contient également les opérations de petit entretien et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis chez les **concessionnaires ou points d'assistance agréés**. Le livret contient, en outre, les instructions pour effectuer de petites réparations. Les opérations non décrites de manière explicite dans ce livret, exigent des moyens particuliers et/ou de connaissances techniques spécifiques. Nous vous conseillons alors de vous adresser aux **concessionnaires ou points d'assistance agréés** pour leur exécution.



Securite des personnes

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions peut comporter un danger grave pour la sécurité des personnes.



Sauvegarde de l'environnement

Il indique les comportements corrects à suivre afin que le véhicule n'entraîne aucune conséquence à la nature.



Bon etat du vehicule

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions provoque de sérieux dégâts au véhicule et dans certains cas l'annulation de la garantie.

Les signaux figurant sur cette page sont très importants. Ils servent en effet à mettre en relief des parties de ce manuel sur lesquelles il est nécessaire de s'attarder avec une plus grande attention. Comme on peut le voir, chaque signal est constitué d'un symbole graphique différent qui rendra plus facile et évident l'emplacement des sujets dans les différentes parties.

INDEX

VEHICULE.....	7	Ouverture de la selle par bouton pour accéder au coffre à casque.....	44
Les compteur.....	8	Ouverture de la selle pour accéder au coffre de rangement pour le casque en cas d'urgence.....	44
Instruments de bord analogiques.....	9	L'identification.....	45
Groupe témoins.....	12	Reglage pare-brise.....	46
Horloge.....	12	Crochet Porte-sac.....	46
Display/ecran digital.....	13	Disposition pour installer les accessoires.....	47
Icones d'entretien.....	21	L'UTILISATION.....	49
Reglage de l'afficheur de la température extérieure.....	22	Contrôles.....	50
Activation fonction heures/minutes.....	22	Ravitaillements.....	50
Touche "MODE".....	23	Pression des pneus.....	53
Commutateur à clé.....	24	Reglage des amortisseurs.....	55
Activation verrou de direction.....	25	Rodage.....	56
Desactivation verrou de direction.....	25	Demarrage du moteur.....	57
Contacteur des clignotants.....	26	Précautions.....	59
Poussoir du klaxon.....	26	Demarrage difficile.....	60
Inverseur des feux.....	27	Arrêt du moteur.....	61
Bouton activation clignotants d'urgence.....	27	Bequille.....	61
Bouton du démarreur.....	28	Transmission automatique.....	62
Interrupteur d'arrêt moteur.....	28	Une conduite sûre.....	62
Inverseur de déblocage-blocage de la suspension avant.....	29	Système de blocage suspension avant.....	65
Système ABS.....	29	Frein de stationnement.....	68
Système ASR.....	30	Système de freinage intégral au pied.....	69
Le système immobiliser.....	35	L'ENTRETIEN.....	71
Les clés.....	35	Niveau d'huile moteur.....	72
Del de signalisation de l'activation du dispositif d'immobilisation.....	36	Vérification du niveau d'huile moteur.....	72
Le fonctionnement.....	37	Remplissage d'huile moteur.....	73
Programmation du système d'immobilisation.....	39	Voyant de signalisation (pression d'huile insuffisante).....	73
Accès au réservoir essence.....	41	Vidange d'huile moteur.....	74
Prise de courant.....	41	Niveau d'huile du moyeu.....	75
Prise usb.....	42	Les pneus.....	77
La selle.....	44	Dépose de la bougie.....	78

Demontage du filtre a air.....	79
Niveau liquide de refroidissement.....	80
Contrôle du niveau de l'huile des freins.....	82
Appoint liquide systeme de freinage.....	83
Batterie.....	84
Mise en service d'une batterie neuve.....	85
Longue inactivite.....	85
Les fusibles.....	86
Ampoules.....	91
Bloc optique avant.....	93
Reglage du projecteur.....	98
Clignotants avant.....	99
Groupe optique arrière.....	100
Clignotants arrière.....	100
Eclairage de la plaque d'immatriculation.....	101
Feu eclairage logement casque.....	102
Retroviseurs.....	102
Frein a disque avant et arriere.....	103
Crevaion.....	104
Inactivite du vehicule.....	105
Nettoyage du véhicule.....	106
DONNEES TECHNIQUES.....	111
Donnees.....	112
PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES.....	117
Avertissements.....	118
L'ENTRETIEN PROGRAMME.....	121
Tableau d'entretien programmé.....	122
Tableau d'entretien périodique.....	124
Tableau des produits preconises.....	125

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS

ABS - ASR

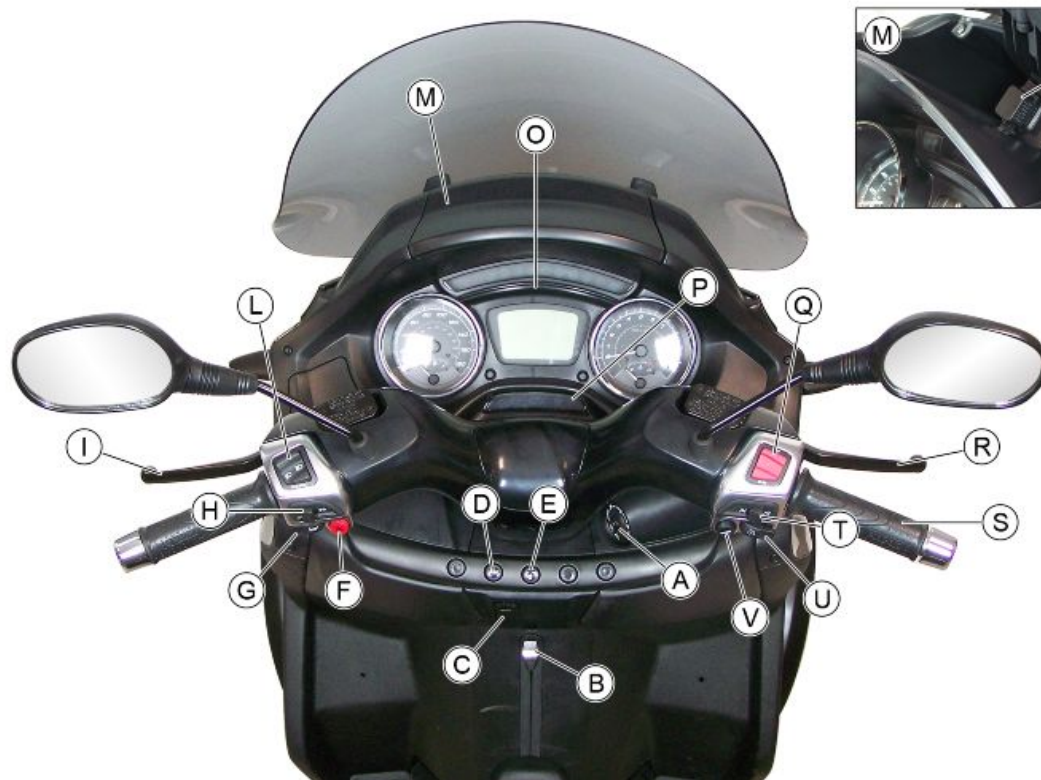


PIAGGIO®



Chap. 01
Vehicule

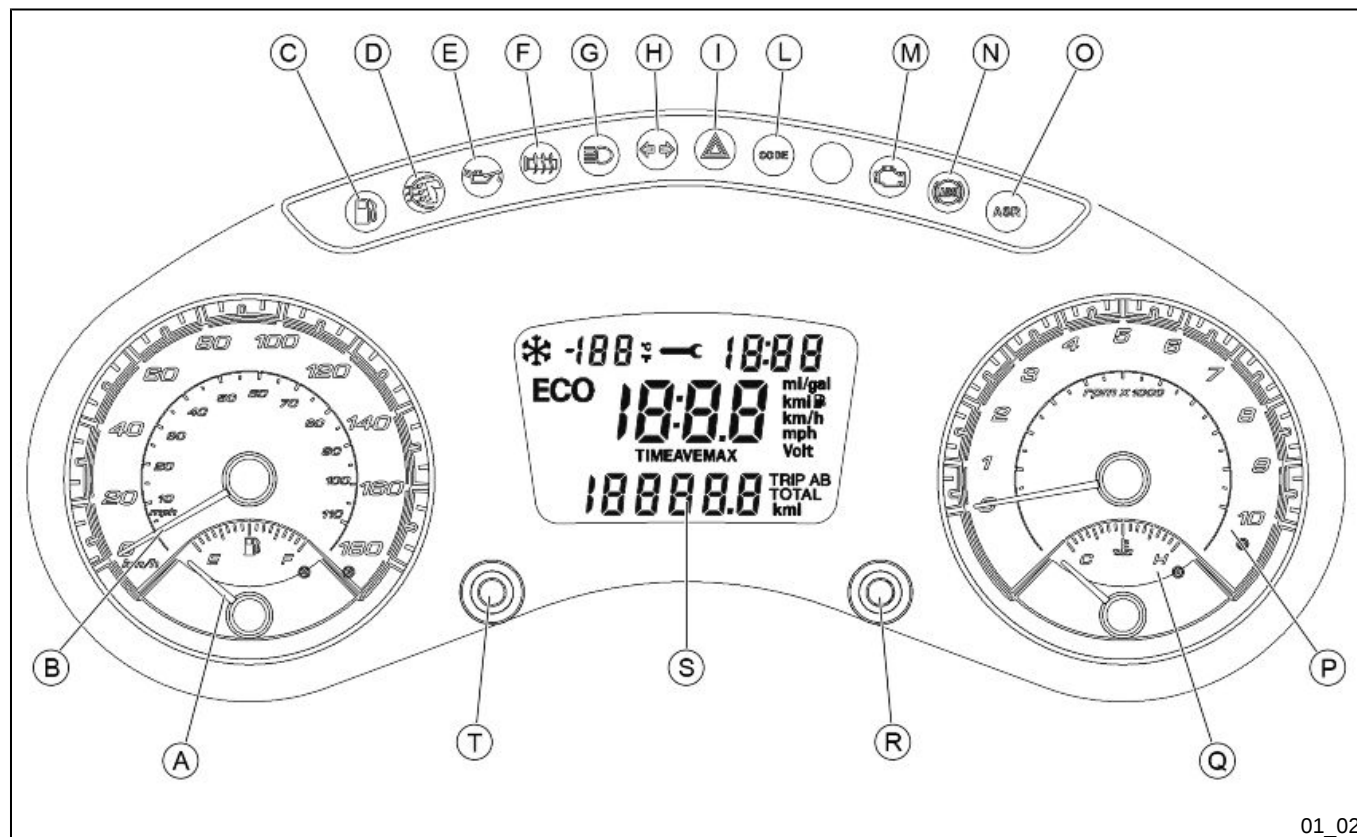
Les compteurs (01_01)



01_01

A = Commutateur à clé
B = Frein de stationnement
C = Crochet porte-sac
D = Bouton ASR (selon la version)
E = Bouton d'ouverture de la selle
F = Bouton des feux de détresse
G = Bouton du klaxon
H = Commutateur des clignotants
I = Levier de commande du frein arrière
L = Inverseur de feux
M = Compartiment de rangement
N = Prise USB
O = Groupe d'instruments analogique avec afficheur numérique
P = Groupe de voyants
Q = Interrupteur d'arrêt d'urgence RUN/OFF
R = Levier de commande du frein avant
S = Commande d'accélérateur
T = Inverseur blocage - déblocage suspension avant
U = Bouton de démarrage
V = Bouton MODE

Instruments de bord analogiques (01_02)



01_02

A = Indicateur du niveau de carburant

B = compteur de vitesse

C = Voyant de la réserve de carburant

D = Voyant couvre-jambes (en option)

E = Voyant de pression d'huile insuffisante

F = Voyant des poignées chauffantes (en option)

G = Voyant de feux de route

H = Voyant des clignotants

I = Voyant Hazard

L = LED Antidémarrage

M = Témoin injection et de signalement des anomalies du moteur

N = Voyant ABS (en option)

O = Voyant ASR (en option)

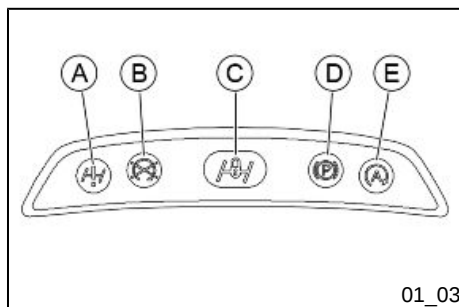
P - Indicateur de régime moteur

Q = Indicateur de température du liquide de refroidissement

R = Bouton SET

S = Afficheur numérique

T = Touche ODO/TRIP



01_03

Groupe témoins (01_03)

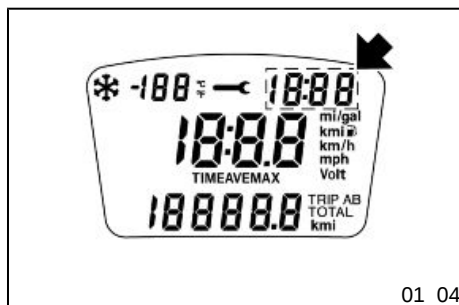
A = Voyant défaillance du système de blocage de la suspension avant

B = Voyant d'arrêt moteur

C = Voyant du système de blocage de la suspension avant

D = Voyant du frein de stationnement activé

E = Voyant non actif



01_04

Horloge (01_04)

Le véhicule allumé ou la clé sur « ON », l'horloge affiche les heures et les minutes courantes, selon le réglage manuel, dans le format « hh:mm ».

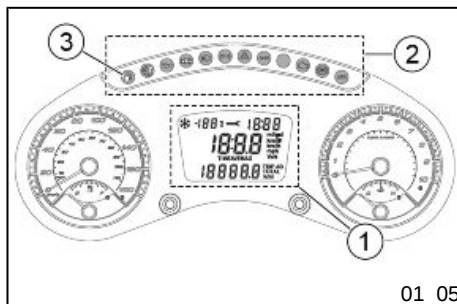
Régler l'heure comme décrit au paragraphe « Réglage des heures/minutes ».

AVERTISSEMENT

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE RÉGLAGE DE L'HORLOGE N'EST POSSIBLE QUE QUAND LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

AVERTISSEMENT

LE DÉBRANCHEMENT DES CÂBLES DE LA BATTERIE COMPORTE LA REMISE À ZÉRO DE L'HORLOGE.



01_05

Display/écran digital (01_05, 01_06, 01_07, 01_08, 01_09, 01_10, 01_11, 01_12, 01_13, 01_14, 01_15, 01_16, 01_17, 01_18, 01_19)

Quand on tourne le commutateur à clé sur «ON» :

- Toutes les fonctions s'allument sur l'afficheur numérique « 1 ».
- Tous les voyants « 2 » s'allument sur le tableau de bord.
- Le voyant de la réserve de carburant « 3 » reste allumé pendant deux secondes, puis reprend sa fonction standard qui est d'indiquer le moment où on atteint la réserve ;
- Les aiguilles se déplacent en bas de l'échelle et reviennent ensuite sur la valeur devant être affichée.



01_06

L'afficheur numérique peut être divisé en cinq zones principales, à l'intérieur desquelles on peut trouver les différents réglages et fonctions :

- indication de la température et avertissement en cas de verglas « 4 » ;
- icône d'entretien « 5 » ;
- horloge « 6 » ;
- informations sur la vitesse, les parcours (instantané et moyen), l'autonomie et la tension de batterie « 7 » ;
- informations sur les distances « 8 » concernant les fonctions « TOTAL », « TRIP A » et « TRIP B ».



01_07

Le véhicule dispose de trois boutons principaux pour la navigation de l'afficheur numérique :

- touche « MODE », située sur le commutateur droit ;
- boutons « ODO/TRIP » et « SET », situés sous l'afficheur digital.

N.B.

LORS DE LA NAVIGATION DE L'AFFICHEUR, ON UTILISE LES TERMES SUIVANTS :

- « **PRESSION COURTE** » : **PRESSION SUR LE BOUTON INDIQUÉ PENDANT UN TEMPS INFÉRIEUR À UNE DEMI-SECONDE.**



01_08

- « **PRESSION LONGUE** » : **PRESSION SUR LE BOUTON INDIQUÉ PENDANT UN TEMPS SUPÉRIEUR À TROIS SECONDES.**

NAVIGATION DE L'AFFICHEUR

MENU PRINCIPAL

La navigation de l'afficheur se réalise principalement dans les trois pages-écrans du menu principal :

- « **TOTAL** » : c'est la page-écran du totalisateur et fournit les informations totales mémorisées à partir du premier démarrage du véhicule.
- « **TRIP A** » : c'est la page-écran du premier parcours partiel à mémoriser ; elle fournit des informations sur l'intervalle déterminé.
- « **TRIP B** » : c'est la page-écran du deuxième parcours partiel à mémoriser ; elle fournit des informations sur l'intervalle déterminé.

Il est possible de parcourir les menus principaux de « **TOTAL** », « **TRIP A** » et « **TRIP B** » (dans cet ordre) après une pression courte sur le bouton « **ODO/TRIP** » ou une double pression courte sur le bouton **MODE**.

Chacun de ces menus principaux peut à son tour être navigué de diverses façons pour accéder aux différentes fonctions, selon la commande appliquée :

- **PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »**
- **DOUBLE PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »**
- **PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « MODE »**
- **PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »**

- PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »

PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »

Dans la page-écran « TOTAL », dans la zone centrale de l'afficheur, on peut consulter successivement :

- le parcours, exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- l'autonomie restante estimée, exprimée en « km » ou « mi » ;
- la tension de batterie, exprimée en « V ».

La zone inférieure de l'afficheur indique la distance totale parcourue à partir du premier démarrage du véhicule, exprimée en « km » ou « mi ».

Dans la page-écran « TRIP A », dans la zone centrale de l'afficheur, on peut consulter successivement :

- le parcours, exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- le parcours moyen calculé à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- l'autonomie restante estimée, exprimée en « km » ou « mi » ;
- le temps affiché en « hh :mm », calculé à partir du lancement du compteur « TRIP A » ;
- la vitesse moyenne calculée à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la vitesse maximale atteinte, calculée à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la tension de batterie, exprimée en « V ».

La zone inférieure de l'afficheur indique la distance parcourue, mesurée à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimée en « km » ou « mi ».

Dans la page-écran « TRIP B », dans la zone centrale de l'afficheur, on peut consulter successivement :

- le parcours, exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- le parcours moyen calculé à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;

- l'autonomie restante estimée, exprimée en « km » ou « mi » ;
- le temps affiché en « hh : mm », calculé à partir du lancement du compteur « TRIP B » ;
- la vitesse moyenne calculée à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la vitesse maximale atteinte, calculée à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la tension de batterie, exprimée en « V ».

La zone inférieure de l'afficheur indique la distance parcourue, mesurée à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimée en « km » ou « mi ».

DOUBLE PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »

Fonction identique à la pression courte sur le bouton « ODO/TRIP ».

PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « MODE »

À partir de n'importe quelle fonction d'une page-écran quelconque, une pression longue sur le bouton « MODE » permet de passer à la visualisation du « parcours » dans la page-écran correspondante du menu principal.

PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »

Les pages-écrans suivantes défilent successivement : « TOTAL », « TRIP A », « TRIP B ».

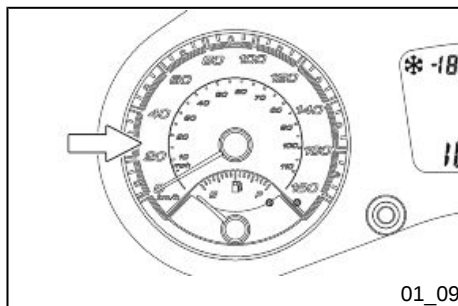
PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »

- Si l'on se trouve dans la page-écran « TOTAL », cette pression n'aura aucun effet.
- Si l'on se trouve dans l'une des pages-écrans de « TRIP A », les informations mémorisées à partir du lancement du compteur « TRIP A » seront remises à zéro.
- Si l'on se trouve dans l'une des pages-écrans de « TRIP B », les informations mémorisées à partir du lancement du compteur « TRIP B » seront remises à zéro.

PAGES-ÉCRANS ET OPÉRATIONS DES SOUS-MENUS

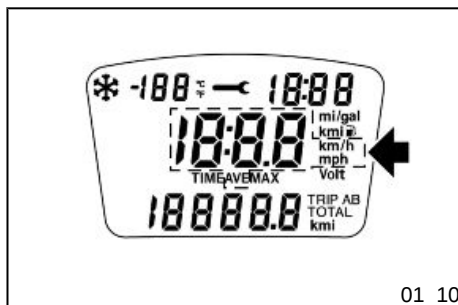
VITESSE INSTANTANÉE, MOYENNE ET MAXIMALE

- La vitesse instantanée est indiquée par le compteur de vitesse.



01_09

- Si on navigue sur l'afficheur en suivant la procédure décrite, on pourra visualiser la vitesse moyenne « AVG » du TRIP A ou du TRIP B selon le menu consulté.

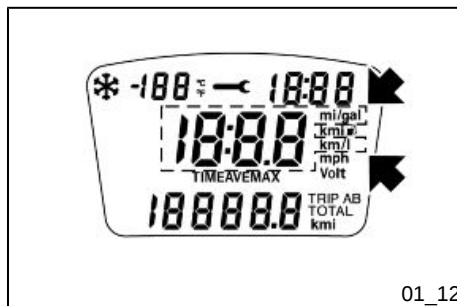


01_10

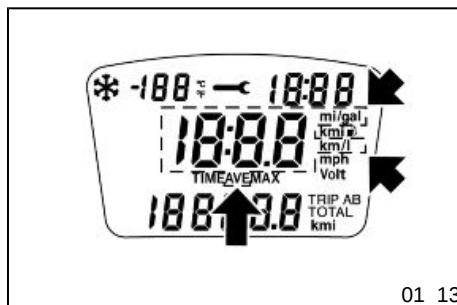
- Si on navigue sur l'afficheur en suivant la procédure décrite, on pourra aussi visualiser la vitesse maximale atteinte « MAX » du TRIP A ou du TRIP B selon le menu consulté.



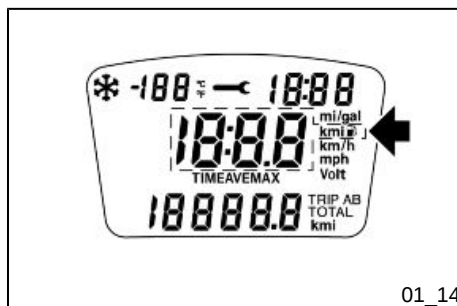
01_11



01_12



01_13



01_14

PARCOURS ET PARCOURS MOYEN

Ils sont indiqués en « km/l » ou « mi/gal » selon l'unité de mesure réglée sur l'afficheur.

- Le parcours est visualisé sur la première page-écran de l'afficheur. C'est aussi à cette page-écran que l'on retourne quand on sort des sous-menus « TOTAL », « TRIP A » ou « TRIP B » après une pression longue sur le bouton « MODE ».

- Le parcours moyen, dans tous les sous-menus, est affiché à la page-écran suivante et il se distingue par l'indication « AVG ».

Les deux consommations sont des valeurs estimées.

Le parcours n'est affiché que lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph), autrement le symbole « --.- » est affiché.

Le parcours moyen est aussi calculé quand le véhicule est arrêté mais allumé. En cas de remise à zéro des données avec le bouton « ODO/TRIP », le parcours moyen ne sera indiqué qu'après avoir parcouru au moins 0,1 km (0,1 mi).

AUTONOMIE RESTANTE

L'autonomie restante, indiquée en « km » ou « mi » selon le réglage de l'afficheur, est une valeur estimée.

L'autonomie restante est estimée sur la base du parcours moyen des trois dernières minutes. On obtiendra donc une meilleure estimation de l'autonomie si l'on roule à vitesse constante.

Après l'allumage du voyant de réserve, la valeur d'autonomie restante indiquée sera « --- ». Effectuer le ravitaillement au plus vite.

CONFIGURATION DE L'UNITÉ DE MESURE

Appuyer (et maintenir la pression pendant au moins 3 secondes) sur la touche « **MODE** » tout en commutant la clé de démarrage sur « **ON** ».

Les icônes « **kmi** » et « **°C-°F** » commencent alors à clignoter.

L'unité « **kmi** » représente la combinaison entre « **km** » (kilomètres) et « **mi** » (milles)

Si l'on appuie sur la touche « **MODE** » pendant moins d'une seconde, les icônes « **km** » et « **mi** » sont sélectionnées à la suite, l'une après l'autre.

Appuyer sur la touche « **SET** » pendant au moins 3 secondes pour confirmer la sélection effectuée.

L'icône indiquant la température ambiante « **°C-°F** » se met alors à clignoter.

Si l'on appuie sur la touche « **MODE** » pendant moins d'une seconde, les icônes « **°C** » et « **°F** » sont sélectionnées à la suite, l'une après l'autre.

Appuyer sur la touche « **SET** » pendant au moins 3 secondes pour confirmer la sélection effectuée.

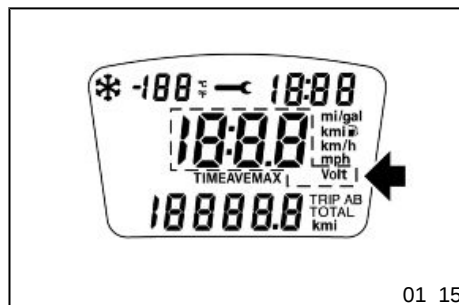
BATTERIE

Indication de la tension instantanée de la batterie (en V).

Une valeur proche de 14-14,5 V pendant la marche indique un bon état de fonctionnement du système de recharge de la batterie.

Dans ces conditions, une batterie efficace est rechargée correctement jusqu'à sa capacité maximale.

Si la tension de batterie reste sous 12,0 V pendant la marche, il peut exister un mauvais fonctionnement du système de recharge de la batterie ou de la batterie elle-même. En cas d'arrêt du moteur, il pourrait être impossible de le redémarrer.



01_15



01_16

CHRONOMÈTRE

Le sous-menu « TIME » indique le temps, exprimé en « hh : mm », écoulé depuis la dernière remise à zéro du TRIP (A ou B) en cours.



01_17

MODE ECO

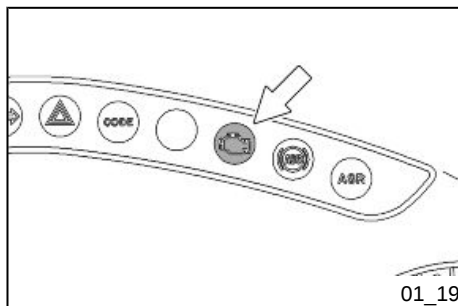
Le mode **ECO** agit sur la cartographie de la centrale électronique pour établir un réglage qui donne la priorité à une consommation réduite par rapport aux performances.

Pour connecter ce mode, laisser le moteur tourner au ralenti et appuyer sur le bouton de démarrage « U ». Quand la fonction est activée, la mention « **ECO** » apparaît sur l'afficheur.



01_18

Pour revenir au mode de conduite standard, lorsque la fonction « **ECO** » est active, appuyer sur le bouton de démarrage « U » jusqu'à ce que l'inscription du mode disparaisse de l'écran.



01_19

VOYANT DE GESTION ET DE SIGNALEMENT DES ANOMALIES DU MOTEUR

Ce voyant signale les éventuelles anomalies détectées par le boîtier de contrôle du moteur. Après le check initial suivant la commutation sur « **ON** », le voyant peut s'allumer de deux façons différentes au cas où une anomalie serait détectée :

- VOYANT ALLUMÉ EN MODE FIXE

Le défaut détecté pourrait compromettre/dégrader les performances du moteur.

- VOYANT CLIGNOTANT

Le défaut détecté pourrait compromettre la sécurité du pilote, les performances du moteur sont donc volontairement dégradées.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut absolument se rendre dans un **Point d'assistance agréé**.



01_20

Icones d'entretien (01_20)

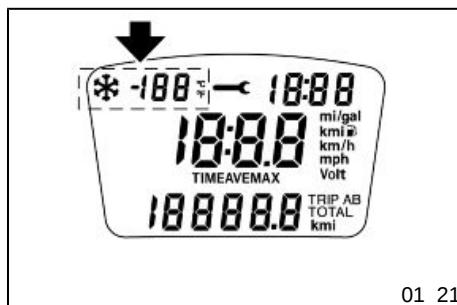
L'icône d'entretien commence à clignoter pendant cinq secondes à chaque allumage du véhicule, après le contrôle du tableau de bord, 300 km avant l'échéance de chaque révision périodique.

Suivant les échéances du tableau d'entretien périodique, après avoir atteint le kilométrage établi par les intervalles d'entretien périodique (le premier à 1 000 km et après 5 000 km de parcours, tous les 5 000 km), l'icône reste allumée jusqu'à la réalisation des opérations d'entretien établies.

Pour les opérations d'entretien périodique et de remise à zéro de l'icône, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



DANS TOUS LES CAS, EFFECTUER LE PREMIER CONTRÔLE À 1 000 KM, CONFORMÉMENT AUX INDICATIONS DU TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.

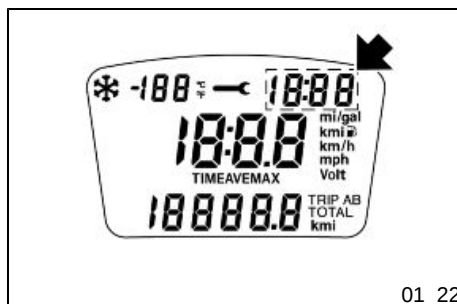


01_21

Réglage de l'afficheur de la température extérieure (01_21)

La température extérieure est indiquée dans le coin supérieur gauche de l'afficheur, en « °C » ou « °F » selon l'unité de mesure choisie.

Si la température extérieure est inférieure à 3 °C, il est recommandé de conduire avec beaucoup de précaution. L'astérisque signale la présence probable de verglas sur la chaussée.



01_22

Activation fonction heures/minutes (01_22, 01_23)

Pour régler l'heure, une fois le véhicule allumé ou la clé sur « KEY ON », agir comme suit :

- Une pression longue sur le bouton « SET » déclenche le clignotement de l'indication des heures en format « hh ».
- Régler la valeur des heures en appuyant brièvement sur le bouton « SET ».
- Une deuxième pression longue sur ce bouton confirme la valeur réglée et déclenche le clignotement des minutes en format « mm ».
- Régler la valeur des minutes en appuyant brièvement sur le bouton « SET ».
- Une troisième pression longue sur ce bouton confirme la valeur réglée et permet de quitter le réglage de l'horloge.

Si au cours de la procédure de réglage le bouton « SET » n'est pas pressé pendant un temps supérieur à dix secondes, la procédure est interrompue et la valeur de l'heure reste celle qui était avant le réglage. Dans ce cas-là, il faut répéter les opérations de réglage.



01_23

AVERTISSEMENT

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE RÉGLAGE DE L'HORLOGE N'EST POSSIBLE QUE QUAND LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

AVERTISSEMENT

LE DÉBRANCHEMENT DES CÂBLES DE LA BATTERIE COMPORTE LA REMISE À ZÉRO DE L'HORLOGE.

Touche “MODE” (01_24, 01_25)

En appuyant sur le bouton **ODO/TRIP** pendant moins d'une seconde, on obtient successivement les fonctions suivantes :

- Odomètre total « **TOTAL** ».
- Odomètre partiel « **TRIP A** ».
- Odomètre partiel « **TRIP B** ».

En appuyant sur le bouton « **MODE** » à l'intérieur de chaque fonction, il est possible d'accéder successivement aux fonctions suivantes :

- **TOTAL**
 - Parcours (km/l)
 - Autonomie restante estimée (km)
 - Tension de batterie (V).
- **TRIP A**
 - Parcours (km/l)
 - Parcours moyen AVG (km/l)
 - Autonomie restante estimée (km)
 - Temps de parcours : chronomètre (hh:mm)
 - Vitesse moyenne AVG (km/h)
 - Vitesse maximale atteinte MAX (km/h)
 - Tension de batterie (V).
- **TRIP B**
 - Parcours (km/l)
 - Parcours moyen AVG (km/l)
 - Autonomie restante estimée (km)
 - Temps de parcours : chronomètre (hh:mm)



- Vitesse moyenne AVG (km/h)
- Vitesse maximale atteinte MAX (km/h)
- Tension de batterie (V).

Une pression longue sur le bouton « **ODO/TRIP** » dans les pages-écrans « TRIP A » et « TRIP B » permet de remettre à zéro tous les compteurs du TRIP en question.



Commutateur à clé (01_26)

1. « **LOCK** » = Moteur interdit, clé extractible, antivol mécanique activé. Frein de stationnement non désactivable si activé et non activable si désactivé.
2. « **OFF** » = Moteur interdit, clé extractible, antivol mécanique désactivé et frein de stationnement activable/désactivable.
3. « **ON** » = Moteur activé au fonctionnement, clé non extractible, antivol mécanique désactivé.
4. « **OUVERTURE DU COMPARTIMENT SOUS LA SELLE** » = Position d'ouverture du compartiment sous la selle : on atteint cette position en appuyant sur la clé en position « **OFF** » ou « **ON** » et en la faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. « **OUVERTURE DE LA TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT** » = Position d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant, on atteint cette position en appuyant sur la clé en position « **OFF** » ou « **ON** » et en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



01_27

Activation verrou de direction (01_27)

Tourner le guidon à gauche (fin de course), tourner la clé sur « **LOCK** » et l'extraire.



01_28

Desactivation verrou de direction (01_28)

Réintroduire la clé et la tourner sur « **OFF** ».

ATTENTION



NE PAS TOURNER LA CLÉ SUR « LOCK » OU « OFF » PENDANT LA CONDUITE.

AVERTISSEMENT



ACTIONNER LE GUIDON JUSQU'À CE QUE LE COMMUTATEUR TOURNE FACILEMENT EN ÉVITANT DES SOLlicitATIONS INUTILES.



01_29

Contacteur des clignotants (01_29)

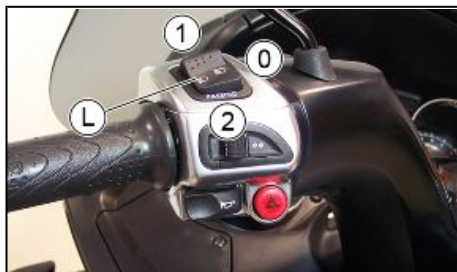
Déplacer l'interrupteur « **H** » vers la gauche sur « **1** » pour indiquer le virage à gauche ; déplacer l'interrupteur « **H** » vers la droite sur « **2** » pour indiquer le virage à droite. Appuyer sur l'interrupteur « **H** » au centre sur « **0** » pour désactiver les clignotants.



01_30

Poussoir du klaxon (01_30)

Appuyer sur le bouton « **G** » pour actionner le klaxon.



01_31

Inverseur des feux (01_31)

La position « 0 » de l'inverseur « L » correspond à la sélection du feu de croisement.

La position « 1 » correspond au feu de route.

La position « 2 » actionne l'appel de phares du feu de route ; l'interrupteur retourne sur « 0 » automatiquement. La commande de l'appel de phares remplit aussi la fonction de feu de sécurité, qui peut être actionné en cas de panne du fusible du feu de route.



01_32

Bouton activation clignotants d'urgence (01_32)

Il sert à activer les quatre clignotants en même temps. La commande « F » ne peut être activée que lorsque la clé est sur « ON » mais, une fois activée, elle continue à fonctionner même si la clé est sur « OFF » ou sur « LOCK ». La désactivation de cette opération ne peut se faire que si le commutateur à clé est sur « ON ».



01_33

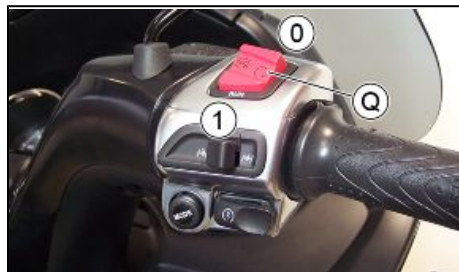
Bouton du demarreur (01_33)

Avec le commutateur d'arrêt du moteur « **Q** » sur « **1** » **RUN**, appuyer sur le bouton « **U** » pour démarrer le moteur après avoir tiré une des deux leviers de frein.

AVERTISSEMENT



AVEC LA SUSPENSION AVANT BLOQUÉE, LE NOMBRE DE TOURS MOTEUR NE S'ÉLÈVE PAS SI LE CONDUCTEUR N'EST PAS CORRECTEMENT ASSIS EN POSITION DE CONDUITE.



01_34

Interrupteur d'arrêt moteur (01_34)

Une fois l'interrupteur d'arrêt d'urgence « **Q** » sur « **1** » **RUN**, il est possible de démarrer le moteur.

La position « **0** » **OFF** permet d'éteindre le moteur en cas d'urgence en empêchant même son redémarrage.



01_35

Inverseur de déblocage-blocage de la suspension avant (01_35)

L'inverseur « T » active et désactive le blocage de la suspension avant.

Vue la complexité du sujet, la description de l'utilisation de cette commande est reportée dans le chapitre « **L'utilisation** ».

Système ABS (01_36, 01_37)

ATTENTION

LES INDICATIONS QUI SUIVENT SONT LIÉES À LA VERSION ABS - ASR.



01_36

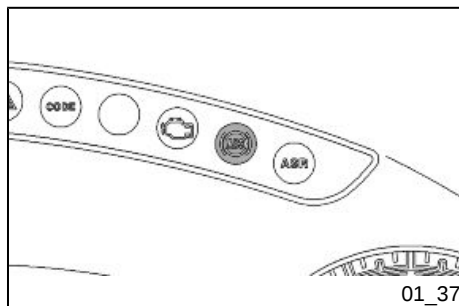
Le véhicule est équipé d'un système antiblocage ABS sur les roues.

A : roue phonique.

B : capteur de vitesse.

- **ABS** : Il s'agit d'un dispositif hydro-électronique qui limite la pression à l'intérieur du circuit de freinage lorsqu'un capteur placé sur la roue détecte le blocage de celle-ci. Ce système empêche ainsi le blocage des roues afin d'éviter le risque de chute.

En cas de panne du système ABS, signalée immédiatement au conducteur par l'allumage du voyant ABS sur le tableau de bord, le véhicule conserve les caractéristiques d'un système de freinage traditionnel. En cas d'allumage du voyant ABS, modérer la vitesse et se rendre à un **Point d'assistance agréé** pour faire réaliser les vérifications correspondantes. La sécurité supplémentaire fournie par l'ABS ne justifie en aucun cas la réalisation de manœuvres hasardeuses. La distance de freinage pourrait être supérieure par rapport à un véhicule équipé d'un système de freinage traditionnel dans les conditions suivantes :



- Conduite sur des routes accidentées, couvertes de gravier ou de neige.
- Conduite sur des routes présentant des trous ou des cassis.

Il est donc recommandé de modérer la vitesse dans ces conditions.



À DES VITESSES TRÈS FAIBLES (INFÉRIEURES À 5 KM/H), LE SYSTÈME ABS EST DÉACTIVÉ.

IL EST DONC RECOMMANDÉ D'Y FAIRE ATTENTION EN CAS DE FREINAGE DANS DES CONDITIONS DE FAIBLE ADHÉRENCE À FAIBLE VITESSE (PAR EXEMPLE, POUR FREINER SUR DES PLANCHERS DE GARAGE DALLÉS APRÈS AVOIR CONDUIT SUR DES ROUTES MOUILLÉES OU DANS DES SITUATIONS SIMILAIRES).

N.B.

LE VOYANT ABS S'ALLUME ET RESTE ALLUMÉ JUSQU'À ATTEINDRE 5 KM/H.

ATTENTION



EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE, LE SYSTÈME ABS - ASR EST DÉACTIVÉ.

Système ASR (01_38, 01_39)

ATTENTION

LES INDICATIONS QUI SUIVENT SONT LIÉES À LA VERSION ABS - ASR.

SYSTÈME ASR

Le système ASR est un dispositif d'aide à la conduite qui assiste le conducteur dans les manœuvres d'accélération, notamment sur des chaussées à faible adhérence ou en cas de dérapage de la roue arrière. Dans ces circonstances, l'ASR intervient automatiquement pour réduire la puissance débitée par le moteur de façon à ce que celle-ci s'adapte aux conditions d'adhérence, contribuant ainsi notablement à maintenir la stabilité du véhicule.

AVERTISSEMENT



LE SYSTÈME ASR EST BASÉ SUR LA RECONNAISSANCE DE LA DIFFÉRENCE DE VITESSE ENTRE LES ROUES AVANT ET LA ROUE ARRIÈRE. POUR QUE LE SYSTÈME SOIT PLEINEMENT EFFICACE DANS TOUTES LES CONDITIONS, IL FAUT SUIVRE LA PROCÉDURE DE RÉGLAGE À CHAQUE REMPLACEMENT DES PNEUS (MÊME S'IL S'AGIT D'UN SEUL).

POUR RÉGLER LA CENTRALE, SUIVRE LA PROCÉDURE CI-DESSOUS.



01_38

- **BOUTON « 1 »** : activation/désactivation.
- **VOYANT « 2 »** : voyant d'indication du fonctionnement.

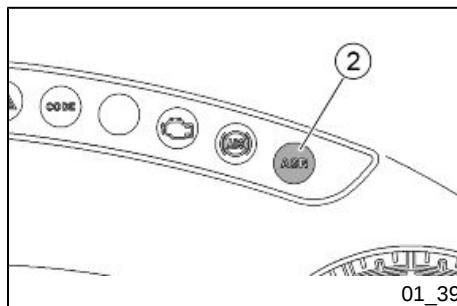
Modes de fonctionnement :

- Éteint quand le véhicule est en marche : le système fonctionne correctement mais il est inactif (condition normale).

- Clignotant rapidement quand le véhicule est en marche : le système fonctionne correctement et il est actif (condition de faible adhérence et intervention de la réduction de puissance du moteur). Dans ce cas-là, il est recommandé d'agir avec beaucoup de précaution car la limite d'adhérence a été dépassée. Remettre le véhicule dans des conditions de sécurité en réduisant doucement l'accélération.

- Allumé fixe lorsque le véhicule est en marche : le système est désactivé et il n'interviendra donc pas en cas de perte d'adhérence.

- Si la désactivation a été délibérée (pression du bouton « 1 » pendant 1 seconde), il est recommandé de réactiver le système aussitôt possible.



- Si la désactivation N'A PAS été délibérée, l'ASR est tombé en panne : dans ce cas-là, il faut se rendre à un **Point d'assistance agréé** pour faire réaliser le diagnostic et la réactivation du système.

Pour garantir la sécurité maximale du véhicule, il est donc conseillé de maintenir le système activé. Sa désactivation pourrait être nécessaire seulement en cas de départ sur des chaussées à très faible adhérence (boue, neige) sur lesquelles l'intervention de l'ASR pourrait en fait empêcher le mouvement du véhicule.

N.B.

AU DÉMARRAGE DU VÉHICULE, LE VOYANT ASR CLIGNOTE AVEC LA MÊME FRÉQUENCE QUE LE VOYANT ABS POUR INDIQUER UNE PHASE DE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME. EN L'ABSENCE D'ERREURS, LES DEUX VOYANTS S'ÉTEINDRONT SIMULTANÉMENT AU DÉPASSEMENT DE 5 KM/H.

EN L'ABSENCE DE CLIGNOTEMENT AU DÉMARRAGE, LE SYSTÈME POURRAIT NE PAS FONCTIONNER CORRECTEMENT. SE RENDRE À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

AVERTISSEMENT



LE SYSTÈME ASR S'ACTIVE À CHAQUE FOIS QUE LE COMMUTATEUR À CLÉ EST MIS SUR « ON ».

SI LE SYSTÈME ASR A ÉTÉ DÉACTIVÉ PAR L'UTILISATEUR, IL NE RESTERA DANS CET ÉTAT QUE SI LE VÉHICULE EST ÉTEINT EN UTILISANT LE COMMUTATEUR D'ARRÊT MOTEUR. À LA PROCHAINE COMMUTATION DE LA CLÉ, LE SYSTÈME ASR S'ACTIVERA AUTOMATIQUEMENT.

ATTENTION



IL FAUT SOULIGNER QUE LES SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE NE SONT PAS CAPABLES DE MODIFIER LES LIMITES PHYSIQUES D'ADHÉRENCE, NE SE SUBSTITUANT DONC PAS À UNE GESTION CORRECTE DE LA PUISSANCE, QUE CE SOIT EN LIGNE DROITE OU DANS UN VIRAGE. IL EST DONC RECOM-

MANDÉ DE TOUJOURS UTILISER LE VÉHICULE AVEC BEAUCOUP DE PRÉCAUTION ET DANS LE RESPECT DE LA LOI.

ATTENTION



À FAIBLE VITESSE (INFÉRIEURE À 5 KM/H), LE SYSTÈME ASR EST DÉSACTIVÉ.

IL EST DONC RECOMMANDÉ D'Y FAIRE BEAUCOUP D'ATTENTION EN CAS D'ACCÉLÉRATION À L'ARRÊT DANS DES CONDITIONS DE FAIBLE ADHÉRENCE, SURTOUT AU COURS DES PREMIERS MÈTRES.

N.B.

SUR DES ROUTES ACCIDENTÉES, DE COURTES ACTIVATIONS DU SYSTÈME ASR PEUVENT SE PRODUIRE. CE COMPORTEMENT FAIT PARTIE DES CONDITIONS NORMALES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

N.B.

LE DISPOSITIF EMPÊCHE LA ROTATION DE LA ROUE ARRIÈRE À DES VITESSES ÉLEVÉES LORSQUE LE VÉHICULE EST APPUYÉ SUR LA BÉQUILLE CENTRALE. IL EST DONC RECOMMANDÉ DE NE PAS INSISTER SUR L'ACCÉLÉRATEUR DANS CETTE CONDITION PARTICULIÈRE.

ATTENTION



UN MAUVAIS ÉTAT D'ENTRETIEN DES PNEUS PEUT CAUSER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ASR.

EN CAS D'INTERVENTIONS RÉPÉTÉES DE L'ASR, MÊME SUR DES CHAUSSEES AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE OU SUITE À DE FAIBLES ACCÉLÉRATIONS, IL FAUT D'ABORD VÉRIFIER L'ÉTAT D'USURE ET/OU LE GONFLAGE DES PNEUS. SI LE PROBLÈME PERSISTE, SE RENDRE DANS UN GARAGE AGRÉÉ.

ATTENTION

EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE, LE SYSTÈME ABS - ASR EST DÉSACTIVÉ.

PROCÉDURE DE RÉGLAGE DU SYSTÈME ASR

Pour garantir l'efficacité du système ASR suite au remplacement d'un ou de plusieurs pneus, il faut procéder au réglage du système sur un tronçon de route droit et plat, en suivant les indications ci-dessous :

- Il faut que la phase de diagnostic des systèmes ASR et ABS soit achevée : à cette fin, après avoir tourné la clé sur « **ON** », parcourir un court trajet à plus de 5 km/h et attendre l'extinction du clignotement des deux voyants.
- Laisser tourner le moteur au ralenti pendant au moins 5 secondes.
- Faire pression un des deux leviers de frein tout en appuyant sur le bouton de connexion/déconnexion de l'ASR « **1** » pendant au moins 3 secondes. L'activation de la procédure sera confirmée par l'allumage du voyant ASR « **2** » qui clignotera lentement.
- Rouler à une vitesse constante de 30÷40 km/h pendant au moins 8 secondes. Le fait que la vitesse du véhicule reste constamment comprise dans la plage correcte de façon à pouvoir achever la procédure sera indiqué par un flash plus rapide du voyant de l'ASR « **2** ».
- La fin de la procédure sera indiquée par l'allumage en mode fixe du voyant de l'ASR « **2** ». Le système ASR n'est pas connecté.
- Une fois la procédure terminée, il faut commuter sur « **OFF** » et attendre au moins 60 secondes avant de pouvoir recommuter sur « **ON** ».
- Si la procédure n'est pas terminée dans un délai de 5 minutes, le voyant de l'ASR « **2** » restera allumé en mode fixe et l'ASR restera déconnecté jusqu'à la commutation sur « **OFF** ».

- Pour reconnecter l'ASR, il faut à nouveau commuter sur « **ON** ». Il faudra toutefois répéter la procédure jusqu'à obtenir un résultat positif.

ATTENTION



EN CAS DE BESOIN, SE RENDRE DANS UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

Le système immobiliser

Pour augmenter la protection contre le vol, le véhicule est équipé d'un système électronique de blocage du moteur « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » qui active le fonctionnement du moteur uniquement après avoir vérifié la présence d'une clé codifiée.

Les clés (01_40, 01_41, 01_42)

Deux types de clé sont livrées avec le véhicule :

La clé « **A** » est la clé « **MASTER** ». Elle est livrée en un seul exemplaire et sert à mémoriser le code des autres clés ou aux interventions chez les concessionnaires. Il est donc conseillé de ne l'utiliser qu'en cas exceptionnel.

La clé de démarrage « **B** » (fournie en une seule copie) est celle utilisée normalement.

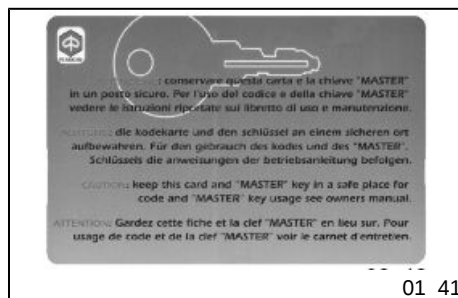
Avec les clés, on reçoit également une **CODE CARD** sur laquelle est reportée le code mécanique des clés.

AVERTISSEMENT

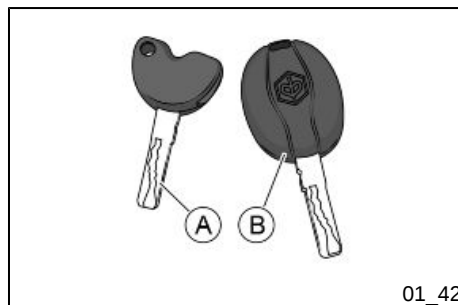


LA PERTE DE LA CLÉ MASTER EMPÊCHE TOUTE RÉPARATION SUCCESSIVE SUR LE SYSTÈME « PIAGGIO IMMOBILIZER » ET SUR LA CENTRALE DE CONTRÔLE DU MOTEUR.

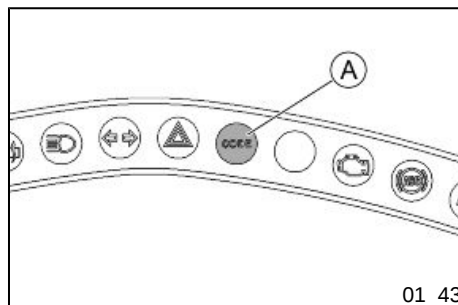




01_41



01_42



01_43

AVERTISSEMENT



IL EST CONSEILLÉ DE CONSERVER LA « CODE CARD » ET LA CLÉ MASTER DANS UN LIEU SÛR (PAS SUR LE VÉHICULE).

Del de signalisation de l'activation du dispositif d'immobilisation (01_43)

Le fonctionnement du système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » est signalé par le clignotement dissuasif du voyant correspondant « **A** ». Le clignotement continue pendant les premières 48 heures consécutives à la commutation sur « **OFF** », ensuite il se désactive automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

En cas d'anomalie du système, le voyant « **A** », en fonction du type de clignotement émis, fournit au **Point d'assistance agréé** des indications sur le type de panne. Après la signalisation du code de diagnostic, le voyant reste allumé pour indiquer l'interdiction du démarrage.

Le fonctionnement

Chaque fois que la clé de démarrage « **B** » est extraite de la position « **OFF** » ou « **LOCK** », le système d'antidémarrage commence à fonctionner en activant le blocage du moteur. En tournant la clé sur « **ON** », le blocage du moteur est désactivé à condition que le système reconnaisse le code transmis par la clé.

Si le démarrage est interdit par le système, l'intervention sera confirmée par la présence du voyant de l'antidémarrage allumé de manière fixe. Dans ces conditions, répéter la commutation sur « **ON** » en veillant à garantir les meilleures conditions de fonctionnement de la clé.

AVERTISSEMENT



POUR GARANTIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ, ÉVITER LA PRÉSENCE DE FORTS CHAMPS MAGNÉTIQUES ET/OU DE CLÉS SUPPLÉMENTAIRES ÉQUIPÉES DE TRANSPONDEUR EN PLUS DE CELLE DE SERVICE SITUÉES À PROXIMITÉ DE L'ANTENNE DU SYSTÈME D'ANTIDÉMARRAGE.

EN OPTION, LES CLÉS SUPPLÉMENTAIRES ÉQUIPÉES DE TRANSPONDEUR DEVRONT ÊTRE LOGÉES DE MANIÈRE STABLE À L'INTÉRIEUR DU PORTE-CLÉS OU TOUTEFOIS GARANTIR UNE SÉPARATION APPROPRIÉE DE LA CLÉ DE SERVICE EN FONCTIONNEMENT DANS LE CHAMP DE L'ANTENNE.

ATTENTION



POUR OBTENIR LES MEILLEURS RÉSULTATS, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN PORTE-CLÉS NON MÉTALLIQUE, CONTENANT UNIQUEMENT LA CLÉ DE SERVICE.

LES PORTE-CLÉS NON MÉTALLIQUES ONT UN AVANTAGE SUPPLÉMENTAIRE CAR ILS SONT MOINS AGRESSIFS EN COMPARAISON AVEC LA CARROSSE-RIE DU LOGEMENT DU COMMUTATEUR À CLÉ.

Si l'interdiction au démarrage persiste, essayer à nouveau avec la clé **MASTER « A »**. Si on ne réussit toujours pas à démarrer le moteur, il faut alors s'adresser à un **Point d'assistance agréé**, lequel dispose des instruments électroniques nécessaires à l'identification du problème et à la réparation du système.

Lorsque des clés de service supplémentaires sont demandées, il faut répéter la procédure de codage en validant les codes de toutes les clés, y comprises celles déjà en usage.

S'adresser directement à un **Point d'assistance agréé**, en portant avec soi la clé **MASTER « A »** et toutes les clés de service **« B »** en votre possession.

Les codes des clés de service non présentées durant la nouvelle procédure de mémorisation sont effacés de la mémoire. Les clés de service éventuellement perdues ne seront donc plus en mesure de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT



CHAQUE CLÉ POSSÈDE UN CODE PROPRE, DIFFÉRENT DE TOUS LES AUTRES, LEQUEL DOIT ÊTRE MÉMORISÉ PAR LA CENTRALE DU SYSTÈME.

LES CHOCS VIOLENTS RISQUENT D'ENDOMMAGER LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES CONTENUS DANS LA CLÉ.

EN CAS DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU VÉHICULE, IL EST INDISPENSABLE DE REMETTRE AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE LA CLÉ À POIGNÉE MASTER (AVEC LES AUTRES CLÉS DE DÉMARRAGE) ET LA « CODE CARD ».

Programmation du système d'immobilisation (01_44)

Les opérations à effectuer pour programmer le système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » et/ou pour mémoriser d'autres clés sont décrites par la suite.

DÉBUT DE LA PROCÉDURE

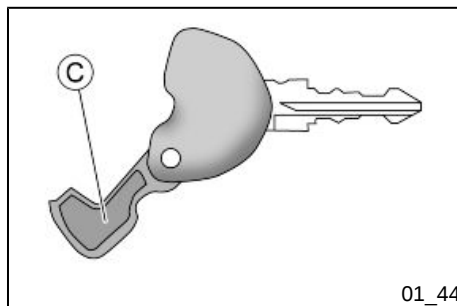
Introduire dans le commutateur à clé (sur « **OFF** ») la clé « **MASTER** » « **A** », et la faire tourner sur « **ON** ». Laisser ainsi la clé pendant un temps de 1 à 3 secondes, puis la remettre sur « **OFF** » et l'extraire.

PHASE INTERMÉDIAIRE

Après avoir extrait la clé « **MASTER** » « **A** », introduire la clé à programmer « **B** » dans un délai de 10 secondes et la tourner immédiatement sur « **ON** ». Laisser la clé dans cette position pendant un temps de 1 à 3 secondes, puis la remettre sur « **OFF** » et l'extraire. De cette façon, en répétant cette opération et en respectant les temps indiqués, il est possible de programmer jusqu'à 5 clés au maximum.

PHASE FINALE

Après avoir extrait la clé à programmer « **B** », introduire à nouveau la clé « **MASTER** » « **A** » et la tourner sur « **ON** » (effectuer cette opération dans les 10 secondes suivant l'extraction de la clé précédente). Rester ainsi pendant un temps de 1 à 3 secondes puis revenir sur « **OFF** ».



01_44

PHASE DE VÉRIFICATION DE LA PROGRAMMATION CORRECTE

Si la programmation des codes a été réalisée avec succès, la commutation sur « **ON** » avec la clé **MASTER** « **A** » provoque l'allumage du voyant de l'antidémarrage pendant un intervalle de temps d'environ 0,7 s et ensuite un nombre de clignotements très courts correspondant à la quantité de clés insérées dans la programmation, y comprise la clé **MASTER**.

Extraire la clé **MASTER**, puis l'insérer à nouveau en désactivant le transpondeur « **C** » (c'est-à-dire, en retournant le capuchon de la clé de 90°) et commuter sur « **ON** ». Effectuer la manœuvre de démarrage et vérifier si le moteur ne démarre pas.

Introduire la clé programmée « **B** » et commuter sur « **ON** ». Si la programmation a été réalisée avec du succès, le voyant de l'antidémarrage s'allumera pendant un seul intervalle de temps d'environ 0,7. Effectuer la manœuvre de démarrage et vérifier si le moteur démarre.

AVERTISSEMENT



EN CAS DE DÉMARRAGE DU MOTEUR AVEC LA CLÉ MASTER AVEC LE TRANSPONDEUR DÉSACTIVÉ, OU BIEN SI DANS UN POINT QUELCONQUE DE LA PROGRAMMATION ON EFFECTUE UNE FAUSSE MANŒUVRE, RÉPÉTER LA PROCÉDURE DÈS LE DÉBUT.



01_45

Accès au réservoir essence (01_45, 01_46)

Pour ouvrir la trappe du réservoir d'essence, positionner le commutateur à clé sur « **OFF** » ou sur « **ON** », puis appuyer sur la clé et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

ATTENTION



IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER DE L'ESSENCE AVEC UNE TENEUR MAXIMALE EN BIOÉTHANOL DE 10 % (E10).

NE PAS UTILISER D'ESSENCE AVEC UNE TENEUR EN ÉTHANOL SUPÉRIEURE À 10 %. CETTE UTILISATION PEUT ENDOMMAGER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION ET/OU NUIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR.



01_46

Prise de courant (01_47)

À l'intérieur du coffre à casque, une prise de courant «**D**» a été prévue.

La prise de courant peut être utilisée pour l'alimentation des appareils (téléphone portable, lampe d'inspection, etc.).



01_47

ATTENTION

UNE UTILISATION PROLONGÉE DE LA PRISE PEUT PROVOQUER LA DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE.

Caractéristiques électroniques**Prise de courant**

12 V - 180 W MAX.

Puissance maximum

180 W

**Prise usb (01_48)**

Une prise USB est placée sur la planche de bord, à l'intérieur de la boîte à gants.

Pour l'utiliser, extraire le bouchon de protection. Remettre le bouchon sur la prise après utilisation pour éviter que de l'eau et/ou de l'humidité puissent l'endommager.

ATTENTION

LA BOÎTE À GANTS N'EST PAS ÉTANCHE.

NE PAS Y RANGER DES OBJETS SENSIBLES À L'HUMIDITÉ OU RISQUANT DE SE DÉTÉRIORER SI UN LIQUIDE EST VERSÉ PAR ACCIDENT SUR LA TRAPPE (MÊME FERMÉE) DE LA BOÎTE À GANTS.

ATTENTION

LA PRISE USB FOURNIE EST COMPATIBLE AVEC LES DISPOSITIFS DES MARQUES SUIVANTES : Apple iPhone, Apple iPod, Apple iPod Nano, Apple iPod

Touch, Blackberry Pearl, Blackberry 8xxx, MAIS ELLE N'EST PAS COMPATIBLE AVEC LES DISPOSITIFS DE LA MARQUE MOTOROLA.

La prise USB s'active lorsque la clé est mise sur « **ON** ».

ATTENTION

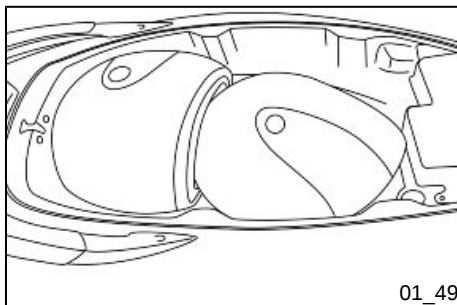


UNE UTILISATION PROLONGÉE DE LA PRISE PEUT PROVOQUER LA DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE.

PRISE USB

Prise USB

Tension de sortie	(5,00±0,25) Vcc
Courant de charge	1 A max.



01_49

La selle (01_49)

Deux casques intégraux peuvent être logés dans le compartiment sous la selle, s'ils sont placés correctement comme indiqué sur la figure.



01_50

Ouverture de la selle par bouton pour accéder au coffre à casque (01_50)

Lorsque le commutateur à clé est sur « **OFF** » ou « **ON** », il est possible d'ouvrir la selle à l'aide du bouton « **E** ». L'ouverture est inhibée avec le commutateur à clé sur « **LOCK** ».



01_51

Ouverture de la selle pour accéder au coffre de rangement pour le casque en cas d'urgence (01_51)

Si la batterie du véhicule est déchargée, pour ouvrir la selle, placer le commutateur à clé sur « **OFF** » ou sur « **ON** », ensuite presser la clé et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



01_52

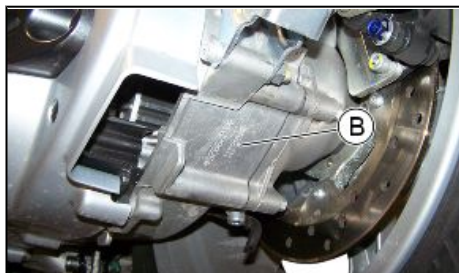
L'identification (01_52, 01_53)

Les numéros d'identification sont constitués par un préfixe gravé respectivement sur le cadre et sur le moteur « **B** », suivi d'un numéro. Ils doivent toujours être indiqués lors de la demande des pièces de rechange. Pour la lecture du numéro de cadre, il est nécessaire d'extraire le volet correspondant « **A** » situé dans le coffre à casque. Il est conseillé de vérifier que le numéro de série du cadre estampillé sur le véhicule correspond à celui qui est reporté sur les documents du véhicule.

ATTENTION



IL FAUT RAPPELER QUE L'ALTÉRATION DES NUMÉROS D'IDENTIFICATION PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES SANCTIONS PÉNALES (CONFISCATION DU VÉHICULE, ETC.).



01_53



01_54



01_55

Reglage pare-brise (01_54, 01_55)

Le pare-brise peut se régler sur 3 positions « **B** », « **C** » et « **D** » selon les exigences du conducteur. Dévisser les 3 vis « **A** », enlever la partie supérieure du pare-brise et le placer sur la position choisie. Resserrer les 3 vis de fixation.

AVERTISSEMENT



IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER DÉLICATEMENT CETTE OPÉRATION AFIN DE NE PAS RAYER LE PARE-BRISE. IL EST RECOMMANDÉ DE SERRER LES VIS DE FIXATION DE FAÇON ADÉQUATE POUR ÉVITER QUE LE PARE-BRISE NE SE DÉTACHE PENDANT LA MARCHÉ.



01_56

Crochet Porte-sac (01_56)

Pour utiliser le crochet porte-sac « **C** » escamotable sur le contre-tablier, il faut le tirer doucement vers la partie arrière du véhicule.

Disposition pour installer les accessoires

Ce véhicule est équipé de préinstallation pour l'installation des accessoires suivants :

- Piaggio Multimedia Platform
- Poignées chauffantes
- Housse pour chauffage de jambes
- Antivol par satellite Cobra

S'adresser à un **Point d'assistance agréé** pour plus d'informations et pour des interventions d'installation.

AVERTISSEMENT



UTILISER UNIQUEMENT DES ACCESSOIRES ET DES DISPOSITIFS D'ORIGINE PIAGGIO, LES SEULS QUI N'ALTÈRENT PAS L'ABSORPTION ÉNERGÉTIQUE DU VÉHICULE.

DES DISPOSITIFS NON D'ORIGINE QUI DEMANDENT LA CONNEXION ÉLECTRIQUE À L'INSTALLATION DU VÉHICULE PEUVENT CAUSER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES.

L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON D'ORIGINE PROVOQUE L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS

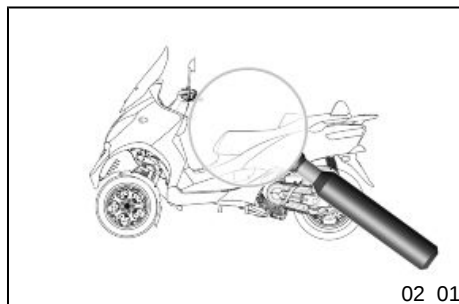
ABS - ASR



PIAGGIO®



Chap. 02
L'utilisation



Contrôles (02_01)

Avant de mettre en service le véhicule, vérifier :

1. Le bon remplissage du réservoir d'essence.
2. Le niveau correct de liquide des freins avant et arrière.
3. Le gonflage correct des pneus.
4. Le bon fonctionnement des feux de position, du projecteur, des clignotants, du feu stop et de l'éclairage de la plaque d'immatriculation.
5. Le bon fonctionnement des freins avant et arrière.
6. Le niveau correct d'huile dans la boîte d'engrenages.
7. Le niveau correct d'huile moteur.
8. Le niveau correct du liquide de refroidissement.



Ravitaillements (02_02, 02_03)

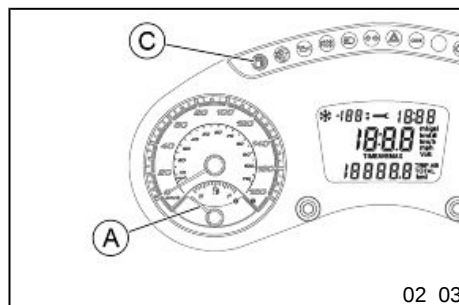
Ouvrir la trappe d'accès au bouchon du réservoir de carburant et retirer le bouchon « T ».

Ravitailer le réservoir de carburant en essence minimum 95 octanes sans plomb. Le niveau de carburant est indiqué par l'instrument « A », tandis que la réserve est indiquée par le voyant « C ».

ATTENTION



IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER DE L'ESSENCE AVEC UNE TENEUR MAXIMALE EN BIOÉTHANOL DE 10 % (E10).



NE PAS UTILISER D'ESSENCE AVEC UNE TENEUR EN ÉTHANOL SUPÉRIEURE À 10 %. CETTE UTILISATION PEUT ENDOMMAGER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION ET/OU NUIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR.

ATTENTION



L'ESSENCE DÉTÉRIORE LES PIÈCES EN PLASTIQUE DE LA CARROSSERIE.

AVERTISSEMENT



IL EST CONSEILLÉ DE NE PAS ROULER AVEC LE RÉSERVOIR DE CARBURANT PRESQUE VIDE, CAR LE MANQUE D'ALIMENTATION PEUT ENDOMMAGER LE CATALYSEUR.

ATTENTION



L'UTILISATION D'ESSENCES NON CONSEILLÉES RÉDUIT L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT ET D'ALIMENTATION EN CARBURANT.

ATTENTION



NE PAS UTILISER LE VÉHICULE JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DU CARBURANT. DANS UN TEL CAS, NE PAS INSISTER SUR LE DÉMARRAGE, METTRE LE COMMUTATEUR À CLÉ SUR « OFF » ET REMPLIR LE RÉSERVOIR D'ESSENCE DÈS QUE POSSIBLE. NE PAS RESPECTER CETTE RÈGLE POURRAIT DÉTÉRIORER LA POMPE D'ALIMENTATION ET/OU LE CATALYSEUR.

AVERTISSEMENT

IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE RAVITAILLER EN UTILISANT DES MÉTHODES DIFFÉRENTES À CELLES DES DISTRIBUTEURS NORMAUX DE CARBURANT. SI L'ESSENCE N'EST PAS ABSOLUMENT PROPRE, ELLE PEUT ENDOMMAGER LES FILTRES À CARBURANT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION.

ATTENTION**AVERTISSEMENT**

DURANT LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT, INSÉRER COMPLÈTEMENT LE PISTOLET DE DISTRIBUTION DANS LE RÉSERVOIR. AU PREMIER ARRÊT DU PISTOLET, INTERROMPRE LA DISTRIBUTION ET NE PAS CONTINUER LE REMPLISSAGE, AFIN D'ÉVITER DES FUITES DE CARBURANT, MÊME APRÈS LE RAVITAILLEMENT.

ATTENTION

DURANT LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT, ÉVITER D'UTILISER DES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES ET/OU DES TÉLÉPHONES PORTABLES, CAR CEUX-CI POURRAIENT, À CAUSE DES VAPEURS D'ESSENCE, PROVOQUER DES BLESSURES ET/OU DES DOMMAGES.

ATTENTION

DURANT LE RAVITAILLEMENT, ÉVITER LES FUITES DE CARBURANT, CAR CELLES-CI POURRAIENT ENTRAÎNER UN RISQUE D'INCENDIE ET PROVOQUER DES BLESSURES ET/OU DES DOMMAGES.

ATTENTION

NE PAS S'APPROCHER DE LA GOULOTTE DU RÉSERVOIR AVEC DES FLAMMES NUES OU DES CIGARETTES ALLUMÉES : DANGER D'INCENDIE. ÉVITER AUSSI D'INHALER DES VAPEURS NOCIVES.

ATTENTION

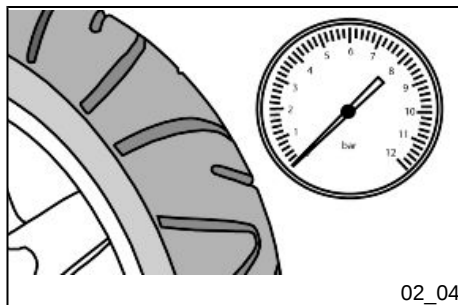
AVANT DE FAIRE L'APPOINT D'ESSENCE, COUPER LE MOTEUR. L'ESSENCE EST TRÈS INFLAMMABLE. ÉVITER DE VERSER DE L'ESSENCE HORS DU RÉSERVOIR LORS DU RAVITAILLEMENT.

Caractéristiques techniques**Réservoir de carburant**

12,0 ± 0,5 l

Pression des pneus (02_04)

Contrôler périodiquement (environ tous les 500 km) la pression et l'usure des pneus. Les pneus sont munis d'un indicateur d'usure ; par conséquent, les remplacer dès que ceux-ci sont visibles sur la bande de roulement. Contrôler également que les pneus ne présentent pas de coupures sur les côtés ou une usure irrégulière de la bande de roulement ; dans ce cas, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



02_04

ATTENTION

LA PRESSION DES PNEUS DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE À FROID. UNE MAUVAISE PRESSION PROVOQUE UNE USURE ANORMALE DES PNEUS ET REND LA CONDUITE DANGEREUSE.

REPLACER LE PNEU QUAND LA BANDE DE ROULEMENT ATTEINT LA LIMITE D'USURE PRÉVUE PAR LES NORMES EN VIGUEUR.

AVERTISSEMENT

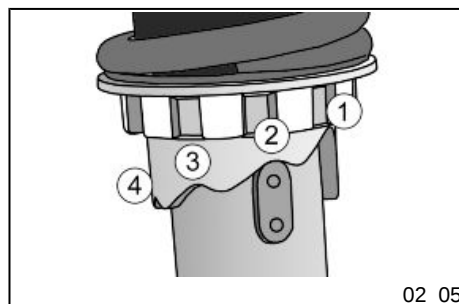
LES ROUES ET LES PNEUS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉS. UTILISER LE VÉHICULE AVEC UN PNEU À UNE PRESSION TROP BASSE OU BIEN AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT COMPORTER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

PRESSIION DE GONFLAGE DES PNEUS

Pression des pneus avant	2 bar
Pression du pneu arrière (avec passager)	2,4 (2,6) bar

PNEUS

Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
-------------	---------------------------



02_05

Reglage des amortisseurs (02_05, 02_06)

Il est possible de régler les ressorts en précontrainte sur 4 positions à l'aide d'une clé appropriée, en agissant sur la bague située sur la partie inférieure des amortisseurs.

Position 1, précharge minimale : pilote uniquement.

Position 2, précharge moyenne : pilote uniquement.

Position 3, précharge moyenne : pilote et passager.

Position 4, précharge maximale : pilote, passager et bagages.

ATTENTION

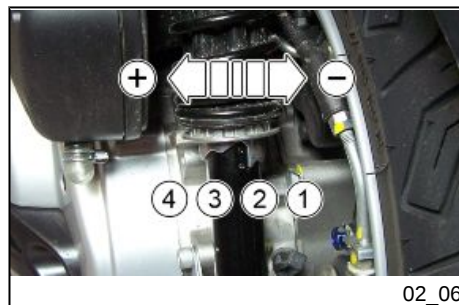


L'UTILISATION DU VÉHICULE LORSQUE LA PRÉCHARGE DU RESSORT N'EST PAS CORRECTEMENT ADAPTÉE AU POIDS DU PILOTE ET DU PASSAGER ÉVENTUEL PEUT RÉDUIRE LE CONFORT DE MARCHÉ ET LA PRÉCISION DE CONDUITE.

AVERTISSEMENT



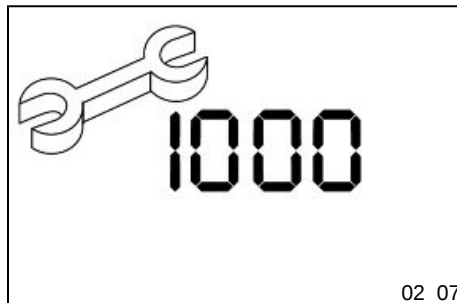
IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER UN GANT POUR ÉVITER LES ABRASIONS PENDANT L'OPÉRATION.



02_06

AVERTISSEMENT

NOUS RECOMMANDONS FORMELLEMENT DE NE PAS RÉGLER LA PRÉCHARGE DIFFÉREMMENT SUR LES DEUX AMORTEURS.



02_07

Rodage (02_07)

LORS DES 1 000 PREMIERS KM NE PAS UTILISER LE VÉHICULE AU-DELÀ DE 80% DE LA VITESSE MAX. PRÉVUE. ÉVITER D'OUVRIR COMPLÈTEMENT L'ACCELÉRATEUR, ET DE MAINTENIR UNE VITESSE CONSTANTE SUR LONGUES DISTANCES. AU BOUT DE 1 000 KM, AUGMENTER PROGRESSIVEMENT LA VITESSE JUSQU'À CE QU'ON ATTEIGNE LES MEILLEURES PERFORMANCES.

ATTENTION

POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE DOMMAGE ÉVENTUEL AU VÉHICULE, S'EN TENIR AUX RÈGLES DÉCRITES CI-DESSUS

Demarrage du moteur (02_08, 02_09, 02_10)

Le véhicule possède un système d'exclusion de l'allumage commandé par un interrupteur d'arrêt d'urgence « **Q** ». Le moteur ne peut être mis en route si l'interrupteur d'arrêt d'urgence est commuté sur « **OFF** ».

Si le moteur est allumé il s'éteint lorsque l'interrupteur d'arrêt d'urgence est commuté sur « **OFF** ».

Le véhicule est doté de transmission automatique en prise directe, c'est pourquoi le démarrage doit s'effectuer avec la commande de l'accélérateur au minimum ; accélérer progressivement pour partir. Le véhicule est équipé d'une pompe d'alimentation électrique qui se met automatiquement en service avec la mise en marche du moteur. Le véhicule est équipé d'un système de blocage de la suspension avant. Lorsque la suspension avant est bloquée, un capteur placé sous la selle empêche le véhicule de rouler mais pas de démarrer au cas où le pilote ne serait pas correctement assis en position de conduite.

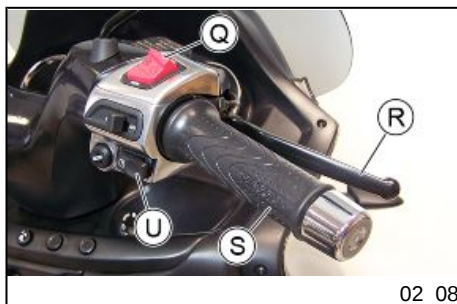
Pour démarrer le moteur :

1. Placer le véhicule sur la béquille centrale en s'assurant que la roue arrière est soulevée du sol.
2. Tenir la poignée de commande de l'accélérateur « **S** » au minimum.
3. Insérer la clé dans le commutateur « **A** » et la tourner sur « **ON** ».
4. S'assurer que le commutateur « **Q** » se trouve sur « **ON** ».
5. Tirer sur le levier du frein avant « **R** » ou du frein arrière « **I** », puis appuyer sur le bouton de démarrage « **U** ».

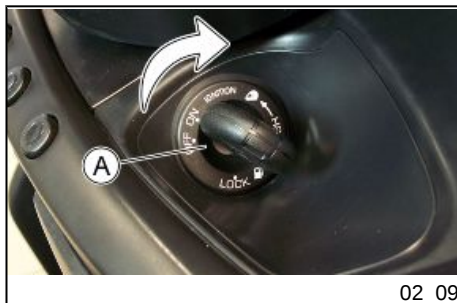
AVERTISSEMENT



LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE FAIT TOURNER LA ROUE ARRIÈRE MÊME SUITE À DE PETITES ROTATIONS DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR. RELÂCHER DOUCEMENT LE FREIN APRÈS LE DÉMARRAGE EN VEILLANT À ACCÉLÉRER GRADUELLEMENT.



02_08



02_09



02_10

ATTENTION

LORSQUE LE MOTEUR EST EN ROUTE, QUE LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE ET QUE LE PILOTE EST CORRECTEMENT ASSIS SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION A UN TEMPS D'ATTENTE D'ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR.

NE PAS TOURNER LA POIGNÉE DE COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR DURANT CE LAPS DE TEMPS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PILOTE ET ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX.

ATTENTION

NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR DANS UN LOCAL FERMÉ CAR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT TRÈS TOXIQUES.

ATTENTION

EN RAISON DES HAUTES TEMPÉRATURES POUVANT ÊTRE ATTEINTES PAR LE CATALYSEUR, LORS DU STATIONNEMENT DU VÉHICULE, VEILLER À CE QUE LE POT D'ÉCHAPPEMENT N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC DES MATÉRIAUX INFLAMMABLES OU DE PARTIES DU CORPS, AFIN D'ÉVITER DES BRÛLURES GRAVES.

ATTENTION

AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE, NE PAS ÉTEINDRE LE MOTEUR QUAND IL EST EN TRAIN DE ROULER.

ATTENTION

LORSQUE LE RÉSERVOIR DE CARBURANT EST VIDE, ÉVITER DE COMMUTER SUR « ON » ET NE PAS TENTER DE DÉMARRER. LE NON RESPECT DE CETTE NORME PEUT ENTRAÎNER LA DÉTÉRIORATION DE LA POMPE DE CARBURANT.

AVERTISSEMENT

NE PAS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR AVEC LA POIGNÉE DES GAZ OUVERTE. CELA PEUT ENGENDRER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE, UN CAPOTAGE ET DONC DES LÉSIONS GRAVES, VOIRE LÉTALES.

Précautions**ATTENTION**

LE SYSTÈME D'INJECTION PRÉVOIT L'INTERVENTION DU LIMITEUR DE RÉGIME SI LE RÉGIME DU MOTEUR DÉPASSE LE SEUIL PRÉÉTABLI. DANS TOUS LES CAS, POUR GARANTIR LA FIABILITÉ MAXIMALE DU MOTEUR, ÉVITER DES CONTRAINTES INUTILES LORSQUE LE MOTEUR EST ENCORE FROID. ÉGALEMENT, EN PARCOURANT LES DESCENTES, NE PAS DÉPASSER LA VALEUR DE VITESSE MAXIMALE POUVANT ÊTRE OBTENUE PENDANT LA CONDUITE NORMALE EN PLEINE.

AVERTISSEMENT

APRÈS UN LONG PARCOURS À LA VITESSE MAXIMALE, NE PAS ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT LE MOTEUR, MAIS LE LAISSER TOURNER AU RALENTI PENDANT QUELQUES SECONDES.

Demarrage difficile

Respecter attentivement la procédure décrite dans la section « **Démarrage du moteur** ».

AVERTISSEMENT

LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR DOIT RESTER DANS LA POSITION DE RALENTI, CAR N'IMPORTE QUELLE AUTRE POSITION INTERDIRAIT LE DÉMARRAGE DU VÉHICULE.

ATTENTION

EN CAS DE BESOIN, SE RENDRE DANS UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.



02_11

Arrêt du moteur (02_11)

Fermer complètement la poignée de commande de l'accélérateur, puis tourner la clé du commutateur « A » sur « OFF » (clé extractible).

ATTENTION



EN RAISON DES HAUTES TEMPÉRATURES POUVANT ÊTRE ATTEINTES PAR LE CATALYSEUR, LORS DU STATIONNEMENT DU VÉHICULE, VEILLER À CE QUE LE POT D'ÉCHAPPEMENT N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC DES MATÉRIAUX INFLAMMABLES OU DE PARTIES DU CORPS, AFIN D'ÉVITER DES BRÛLURES GRAVES.

ATTENTION



AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE, NE PAS ÉTEINDRE LE MOTEUR QUAND IL EST EN TRAIN DE ROULER.



02_12

Bequille (02_12)

Appuyer avec le pied sur la saillie de la béquille centrale « F » et en même temps, soulever vers l'arrière le véhicule en agissant sur les poignées latérales.



02_13

Transmission automatique (02_13)

Pour assurer une conduite extrêmement simple et agréable, le véhicule est équipé d'une transmission automatique avec un variateur de vitesse et un embrayage centrifuge. Le système est conçu pour fournir les meilleures performances (accélération et consommation) en marche en plaine ou en pente.

En cas d'arrêt en côte (feu rouge, embouteillage, etc.), **maintenir le véhicule arrêté en utilisant les freins avec le moteur au ralenti. Le fait d'utiliser le moteur pour laisser le véhicule à l'arrêt peut en effet provoquer une surchauffe de l'embrayage en raison du frottement des masses de l'embrayage sur la cloche. En outre, éviter d'accélérer avec le frein à main activé.** Il convient donc d'éviter les situations de patinage prolongé de l'embrayage (en plus des situations évoquées précédemment), comme la marche en côte à pleine charge sur des pentes prononcées ou les sorties avec conducteur et passager sur des pentes supérieures à 25 %.

En cas de surchauffe de l'embrayage, prendre les précautions suivantes :

1. Ne pas continuer dans cette condition d'utilisation.
2. Le cas échéant, laisser refroidir l'embrayage avec le moteur au ralenti pendant quelques minutes.



02_14

Une conduite sûre (02_14)

Nous reportons ci-après quelques conseils simples qui vous permettront d'utiliser votre véhicule tous les jours et de vous assurer une conduite plus tranquille et sûre. Votre habileté et vos connaissances mécaniques sont à la base d'une conduite en sécurité. Nous recommandons d'essayer le véhicule dans des zones sans circulation, pour acquérir une bonne connaissance du véhicule même.

1. Avant de partir, n'oublier pas de mettre le casque et de le boucler correctement.
2. Sur des routes irrégulières, réduire la vitesse et conduire avec prudence.
3. Après un long parcours sur route mouillée sans avoir actionné les freins, l'effet de freinage sera d'abord faible. Dans ces conditions de marche, il est opportun d'actionner périodiquement les freins.

4. Éviter de partir en montant sur le véhicule posé sur la béquille. Dans tous les cas, il faut que la roue arrière ne tourne pas quand elle touche le terrain pour éviter les démarrages brusques.

5. En cas d'utilisation du véhicule sur des routes sales de sable, boue, neige mêlée à du sel, etc., nous vous recommandons de nettoyer fréquemment le disque de frein avec un détergent non agressif, afin d'éviter la formation d'agglomérations abrasives à l'intérieur des trous, ce qui entraînerait l'usure précoce des plaquettes de frein.

ATTENTION



CONDUIRE TOUJOURS DANS LES LIMITES DES CAPACITÉS PERSONNELLES. CONDUIRE EN ÉTAT D'IVRESSE OU SOUS L'EFFET DE STUPÉFIANTS OU DE CERTAINS MÉDICAMENTS EST EXTRÊMEMENT DANGEREUX.

ATTENTION



LORSQUE LE MOTEUR EST EN ROUTE, QUE LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE ET QUE LE PILOTE EST CORRECTEMENT ASSIS SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION A UN TEMPS D'ATTENTE D'ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR.

NE PAS TOURNER LA POIGNÉE DE COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR DURANT CE LAPSE DE TEMPS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PILOTE ET ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX.

ATTENTION



POUR PRÉVENIR D'ÉVENTUELS ACCIDENTS, FAIRE TRÈS ATTENTION LORS DE L'AJOUT D'ACCESSOIRES ET DE BAGAGES ET ÊTRE TRÈS PRUDENT LORS DE LA CONDUITE DANS CES CONDITIONS. L'AJOUT D'ACCESSOIRES ET BAGAGES PEUT RÉDUIRE LA STABILITÉ ET LES PRESTATIONS DU SCOO-

TER, ET BAISSER, EN OUTRE, LES LIMITES DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION.

AVERTISSEMENT



SI ON CONDUIT UN SCOOTER MUNI D'ACCESSOIRES (TOP CASE ET/OU PARE-BRISE), MODÉRER LA VITESSE. SANS CES ACCESSOIRES, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE CONDUIT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE MAIS EN RESPECTANT TOUJOURS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LA LOI. EN CAS DE MONTAGE SUR LE SCOOTER D'ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PIAGGIO, SI LA CHARGE EST ANORMALE, SI LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SCOOTER NE SONT PAS OPTIMALES OU SI LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES NE LE PERMETTENT PAS, RÉDUIRE D'AVANTAGE LA VITESSE.

ATTENTION



NE PAS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE. CELA POURRAIT PROVOQUER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

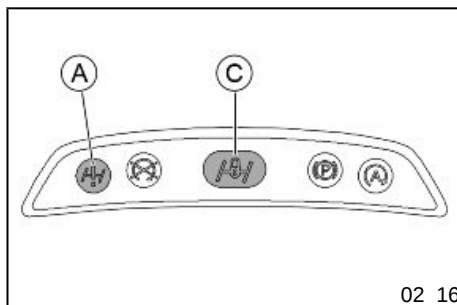
ATTENTION



TOUT TRAVAIL ENTRAÎNANT UNE MODIFICATION DES PERFORMANCES DU VÉHICULE ET TOUTE ALTÉRATION DES PIÈCES D'ORIGINE DE LA STRUCTURE SONT INTERDITS PAR LA LOI ET RENDENT LE VÉHICULE NON CONFORME AU TYPE HOMOLOGUÉ ET DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DE LA CONDUITE.



02_15



02_16

Système de blocage suspension avant (02_15, 02_16, 02_17, 02_18)

Le système de blocage de la suspension avant permet, simplement en appuyant sur l'inverseur « **T** », de bloquer le roulis du véhicule. Il est aussi possible d'effectuer l'arrêt sans la nécessité de mettre les pieds à terre.

Lorsqu'on tourne le commutateur à clé sur « **ON** », le voyant « **C** » commence à clignoter si le système de blocage est déconnecté. Cela veut dire que le système est autorisé à activer le blocage.

Lorsqu'on pousse l'inverseur « **T** » sur la position « **1** », un signal sonore continu avertit que le système de blocage est activé tandis que le voyant « **C** » s'allume en mode fixe.

Lorsqu'on pousse l'inverseur « **T** » sur la position « **2** », un signal sonore intermittent avertit que le système de blocage a été désactivé tandis que le voyant « **C** » recommence à clignoter. Le voyant « **C** » s'éteint quand le véhicule commence à rouler. Cela signifie que le système n'est pas autorisé à effectuer le blocage.

L'activation du roll lock n'est possible que lorsque les conditions suivantes ont lieu simultanément :

- Poignée d'accélérateur complètement fermée.
- Régime de rotation du moteur inférieur à 2 500 tr/min.
- Vitesse du véhicule inférieure à 10 km/h.
- Voyant d'alerte du système de blocage « **A** » éteint (le système n'a pas relevé d'anomalies)

Si une de ces conditions n'est pas remplie, le voyant « **C** » reste éteint et il n'est pas possible d'activer le blocage (en conditions normales de marche, le voyant « **C** » est éteint).

Lorsque le moteur marche, que le système est en état de blocage (voyant « **C** » allumé) et que le pilote est correctement assis sur la position de conduite, le blocage de la suspension se désactive automatiquement et le voyant « **C** » s'éteint dès qu'on tourne la poignée de l'accélérateur pour partir.

Pour améliorer la sécurité de l'utilisateur, le véhicule est doté d'un **capteur de présence du conducteur** incorporé à l'intérieur de la selle qui permet au système

d'inhiber l'avance du véhicule et le déblocage de la suspension (en cas de suspension bloquée), si le conducteur n'est pas correctement assis en position de conduite. Dans ce cas, le voyant d'alerte « A » s'allume de manière fixe.

ATTENTION



LORSQUE LE MOTEUR EST EN ROUTE, QUE LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE ET QUE LE PILOTE EST CORRECTEMENT ASSIS SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION A UN TEMPS D'ATTENTE D'ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR.

NE PAS TOURNER LA POIGNÉE DE COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR DURANT CE LAPSE DE TEMPS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PILOTE ET ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX.

ATTENTION



LE CAPTEUR DE PRÉSENCE DU CONDUCTEUR EST SITUÉ DANS LA PARTIE AVANT DE LA SELLE. ÉVITER DONC DE POSITIONNER PAR INADVERTANCE DES SACS OU DES OBJETS PESANTS SUR LA SELLE.

CETTE NÉGLIGENCE REND POSSIBLE LE DÉPLACEMENT DU VÉHICULE ET LE DÉBLOCAGE DE LA SUSPENSION MÊME SANS CONDUCTEUR À BORD, TOUT SIMPLEMENT EN TOURNANT LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR. CELA PEUT DONC CAUSER DES CHUTES ACCIDENTELLES DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT



DURANT L'ARRÊT, S'ASSURER DE BIEN AVOIR CONNECTÉ LE SYSTÈME DE BLOCAGE DE LA SUSPENSION AVANT SI ON NE POSE PAS LE PIED AU SOL.

AVERTISSEMENT



QUAND LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE, NOTAMMENT SUR CHAUSSEE ACCIDENTÉE ET/OU EN PRÉSENCE D'OBSTACLES (EX. DOS D'ÂNE, TROTTOIRS, ETC.), ÉVITER DE DÉPLACER LE VÉHICULE. QUAND LE SYSTÈME DE BLOCAGE EST ENCLENCHÉ LE SYSTÈME EMPÊCHE DE TOUTE FAÇON LE VÉHICULE DE ROULER.

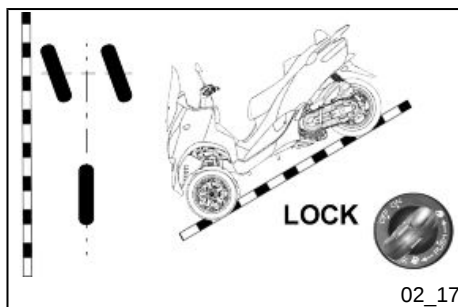
EN CAS DE PANNE MOTEUR (BATTERIE DÉCHARGÉE), ÉVITER DE TRAÎNER LE SCOOTER AVEC LE BLOCAGE ACTIVÉ.

LORSQUE LE SYSTÈME DE BLOCAGE EST CONNECTÉ ET LE MOTEUR ÉTEINT, ÉVITER DE DÉPLACER LE VÉHICULE À UNE VITESSE SUPÉRIEURE À 5 KM/H.

ATTENTION



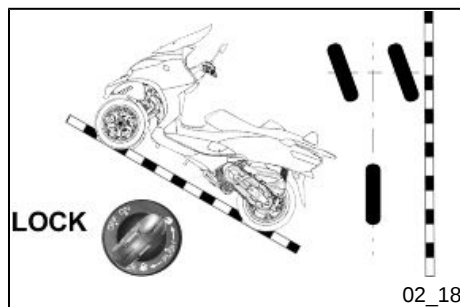
NE PAS ENTREPRENDRE DES DESCENTES AVEC LE SYSTÈME DE BLOCAGE DES SUSPENSIONS ACTIVÉ ET LE COMMUTATEUR À CLÉ SUR OFF.



L'allumage (clignotement) du voyant d'alerte « A » signale qu'une panne a été détectée sur le système de blocage de la suspension avant ; il est donc nécessaire de s'adresser à un **Point d'assistance agréé**. Si la suspension avant est bloquée, il est toutefois possible de débloquent le système en actionnant deux fois rapidement le commutateur « T » sur la position de déblocage « 2 ». La suspension débloquent, le véhicule peut être utilisé normalement sauf le système de blocage qui en résultera désactivé.

Dans certains cas de panne, la vitesse du véhicule est limitée automatiquement à 30 km/h ; cette procédure automatique s'active pour augmenter la sécurité jusqu'à élimination de la panne.

Il faut pourtant s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



02_18

Si le voyant d'alerte « **A** » allumé en mode fixe est accompagné du signal sonore continu, tenter de débloquent le système en actionnant rapidement deux fois le commutateur « **T** » sur la position de déblocage « **2** ». S'il ne se débloquent pas, s'adresser immédiatement à un **Point d'assistance agréé**.



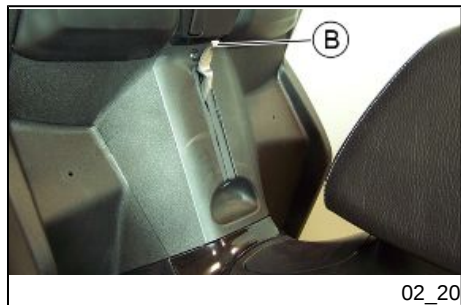
02_19

Frein de stationnement (02_19, 02_20, 02_21)

Le véhicule à l'arrêt et le système de blocage de la suspension activé, il est possible de descendre du véhicule sans mettre la béquille. **Par sécurité, il est obligatoire d'actionner le frein à main** en portant le levier, montré sur la figure, de la position « **A** » à la position « **B** ».

Avec le frein à main tiré « **B** », s'allume le voyant « **D** » placé sur le groupe d'instruments.

Quand le frein à main est actionné sur « **B** » et le commutateur à clé est sur « **LOCK** », le système de sécurité s'active pour éviter la désactivation du frein à main. Pour pouvoir le désactiver, positionner le commutateur à clé sur « **OFF** » ou « **ON** ». Si le commutateur se trouve sur « **LOCK** », il est toutefois possible de tirer le frein à main.

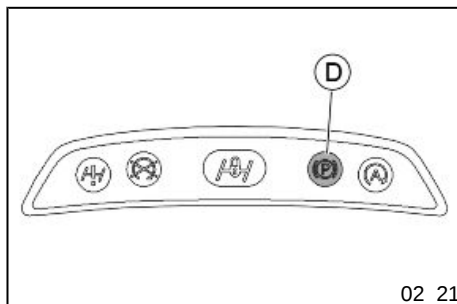


02_20

AVERTISSEMENT



EN CAS D'ARRÊT EN CÔTE SUR UNE ROUTE À FORTE PENTE, IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER LA BÉQUILLE.



02_21

PAR CONTRE, SI LA FORTE PENTE EST LATÉRALE, LA BÉQUILLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE ET LE BLOCAGE DE LA SUSPENSION RÉSOUT LE PROBLÈME.

IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE PRENDRE LES PRÉCAUTIONS HABITUELLES POUR ARRÊTS SUR RUES À FORTE PENTE : VIRER LES ROUES DE MANIÈRE À CE QUE LE DÉPLACEMENT ÉVENTUEL CRÉÉ PAR L'INCLINAISON PORTE LA ROUE CONTRE LE TROTTOIR. LE BLOCAGE DE DIRECTION ACTIVÉ, PARQUER LE VÉHICULE DE TELLE FAÇON QUE LE TROTTOIR RESTE À DROITE EN MONTÉE ET À GAUCHE EN DESCENTE.



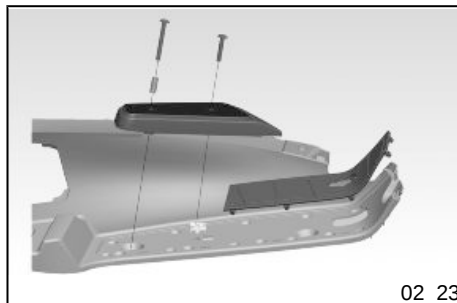
02_22

Système de freinage intégral au pied (02_22, 02_23)

Le véhicule est équipé d'un système de freinage intégral commandé par le frein à pédale « A » placé sur le repose-pieds droit. En actionnant ce dispositif, on obtient un freinage de type intégral qui agit aussi bien sur les disques du frein avant que sur le disque du frein arrière.

La décélération du véhicule peut être gérée soit à l'aide du frein intégral à pédale, soit sous l'action combinée des deux commandes manuelles. La prestation de freinage maximale est obtenue à l'aide des commandes manuelles.

La fourniture comprend également un kit « repose-talon » qui peut être installé pour améliorer le confort du client. Pour installer le support, il faut déposer le tapis en caoutchouc et en éliminer au moins 20 cm. En se servant des vis, de l'entretoise et du collier fourni fixer la plaque de la manière indiquée dans le schéma.



02_23

ATTENTION

ÉTANT DONNÉ QUE LE SYSTÈME INTÉGRAL COMMUNIQUE AVEC LES MAÎTRE-CYLINDRES TRADITIONNELLES, ON PEUT SENTIR LE MOUVEMENT DES LEVIERS, EN APPUYANT SUR LES COMMANDES AU GUIDON EN MÊME TEMPS QUE L'ON APPUIE SUR LA PÉDALE ET VICE VERSA.

CE QUI EST À CONSIDÉRER COMME TOUT À FAIT NORMAL.

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS

ABS - ASR



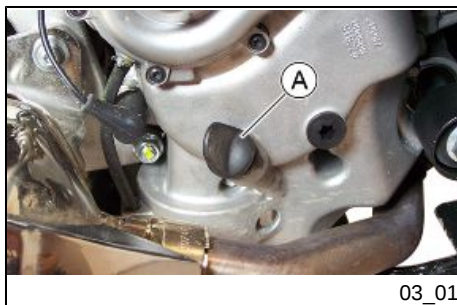
PIAGGIO®



Chap. 03
L'entretien

Niveau d'huile moteur

Dans les moteurs 4T, l'huile moteur est utilisée pour lubrifier les organes de la distribution, les paliers de banc et le groupe thermique. **Une quantité insuffisante d'huile peut provoquer de graves dégâts au moteur.** Dans tous les moteurs 4T, la détérioration des caractéristiques de l'huile et une certaine consommation sont normales. En particulier, les consommations pourront subir des variations selon les conditions d'utilisation (ex. : en conduisant toujours « à fond » la consommation d'huile augmente). Le contenu total d'huile dans le moteur et les consommations moyennes relevées suivant les modes standardisées déterminent les fréquences de remplacement prévues dans le plan d'entretien. **Pour prévenir tout problème, nous recommandons de contrôler le niveau d'huile plus fréquemment par rapport à ce qui est indiqué dans le Tableau d'entretien programmé ou avant de longs déplacements. Le véhicule est toutefois doté d'un voyant de signalisation de la pression minimale de l'huile parmi les instruments de bord.**

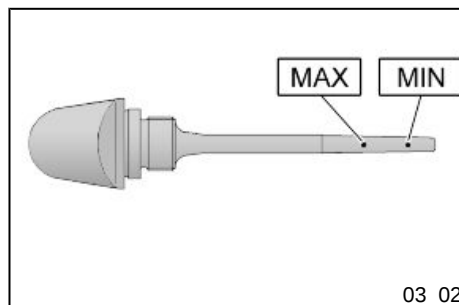


03_01

Vérification du niveau d'huile moteur (03_01, 03_02)

Avant toute utilisation du véhicule, il faut procéder, à moteur froid, à un contrôle visuel du niveau d'huile moteur (après avoir enlevé le bouchon-jauge de sa position **complètement vissée**), qui doit être compris entre les repères MAX et MIN de la jauge « **A** ». Lors du contrôle, le véhicule doit être placé sur la béquille centrale sur une surface horizontale.

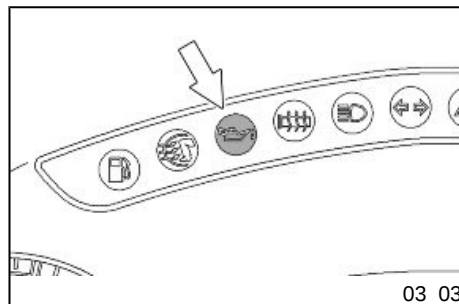
Si la vérification est effectuée après avoir utilisé le véhicule, et donc quand le moteur est encore chaud, la ligne de niveau sera plus basse. Pour effectuer une bonne vérification, il faut attendre au moins 10 minutes après l'arrêt du moteur, de façon à obtenir un niveau correct.



03_02

Remplissage d'huile moteur

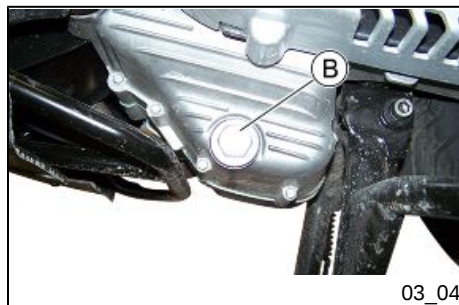
Tout remplissage d'huile doit être effectué après en avoir vérifié le niveau et dans tous les cas en ajoutant de l'huile sans jamais dépasser le niveau **MAX.** Le rétablissement du niveau entre **MIN. et MAX.** implique une quantité de huile de ~ **400 cm³**. Il est de toute façon prévu d'effectuer, dans un **Point d'assistance agréé**, un contrôle et un remplissage éventuel d'huile moteur, sur la base des indications reportées dans le tableau d'entretien programmé.



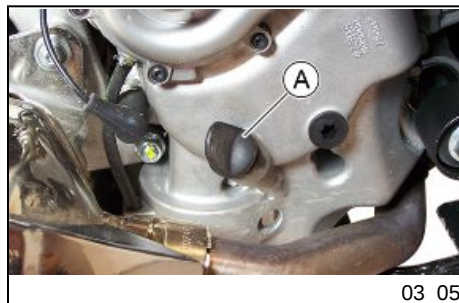
03_03

Voyant de signalisation (pression d'huile insuffisante) (03_03)

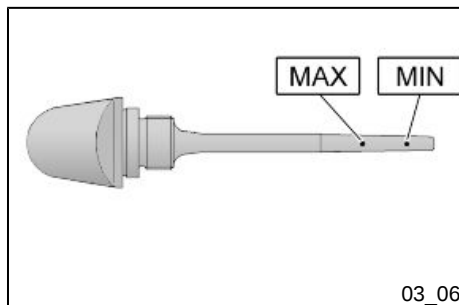
Le véhicule est doté d'un voyant d'indication qui s'allume en tournant la clé sur « **ON** ». Ce voyant doit cependant s'éteindre une fois qu'on a démarré le moteur. **Si le voyant s'allume pendant un freinage, au ralenti ou dans les virages, vérifier le niveau et éventuellement rétablir le niveau. Si après avoir fait le remplissage, le phénomène d'allumage persiste lors du freinage, au ralenti ou dans les virages, s'adresser à un Point d'assistance agréé.**



03_04



03_05



03_06

Vidange d'huile moteur (03_04, 03_05, 03_06)

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre doivent être effectués sur la base des indications reportées dans le tableau d'entretien programmé, dans un **Point d'assistance agréé**. Le moteur doit être vidangé en laissant écouler l'huile par le bouchon de vidange « **B** » du filtre à crépine côté transmission. Pour faciliter l'écoulement de l'huile, desserrer le bouchon/jauge « **A** ». Dévisser le filtre à huile à cartouche et le déposer. Installer ensuite un nouveau filtre à huile en prenant soin de lubrifier les joints toriques d'étanchéité du filtre avec de l'huile moteur. Puisqu'une certaine quantité d'huile reste toujours dans le circuit, le remplissage doit être effectué avec environ 1 500 cm³ d'huile à travers le bouchon « **A** ». Démarrer ensuite le moteur, le laisser tourner pendant quelques minutes, puis l'arrêter : au bout d'environ 5 minutes contrôler le niveau et éventuellement remplir **sans jamais dépasser le niveau MAX**. Le remplacement du filtre à cartouche doit s'effectuer à chaque vidange d'huile. Lors des remplissages et des vidanges, utiliser de l'huile neuve du type conseillé.

ATTENTION



SI LE MOTEUR TOURNE AVEC UNE QUANTITÉ INSUFFISANTE DE LUBRIFIANT OU AVEC DES LUBRIFIANTS IMPROPRES, L'USURE DES PIÈCES EN MOUVEMENT PEUT PROVOQUER DES DÉGÂTS IRRÉPARABLES.

REMPLIR LE MOTEUR AVEC UNE QUANTITÉ EXCESSIVE PEUT ENGENDRER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT ET/OU UNE DIMINUTION DES PERFORMANCES DU VÉHICULE.

L'UTILISATION D'HUILES AUTRES QUE CELLES PRÉCONISÉES PEUT NUIRE À LA DURÉE DU MOTEUR.

ATTENTION



L'HUILE USAGÉE CONTIENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT. POUR LA VIDANGE D'HUILE, IL EST RECOMMANDÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ, QUI EST ÉQUIPÉ POUR

L'ÉLIMINATION DES HUILES USAGÉES DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DE LA LOI.

Produits conseillés

eni i-Ride PG 5W-40

Lubrifiant à base synthétique pour moteurs quatre temps haut rendement.

JASO MA, MA2 - API SL - ACEA A3

Niveau d'huile du moyeu (03_07, 03_08)

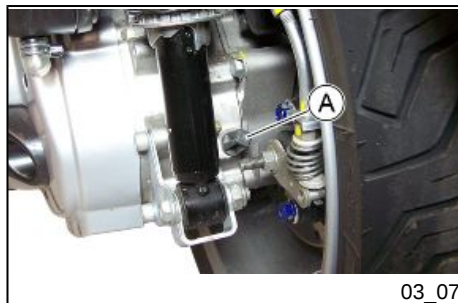
Vérifier la présence d'huile dans le moyeu arrière. (quantité d'huile contenue ~ 250 cm³). Pour contrôler le niveau d'huile dans le moyeu, opérer comme suit :

- 1) Porter le véhicule sur un sol plat et le positionner sur la béquille.
- 2) Dévisser la jauge d'huile moyeu « **A** », la sécher avec un chiffon propre et la remettre en place, **en la vissant complètement**.
- 3) Enlever la tige et contrôler si le niveau d'huile est compris entre les indicateurs de MAX. et MIN., comme indiqué sur la figure ; ce niveau est correct et doit rester constant à tout moment.
- 4) Revisser la jauge en vérifiant son blocage correct.

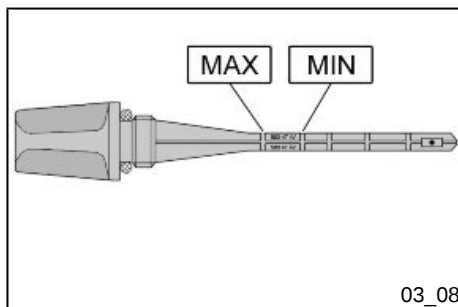
ATTENTION



LE FONCTIONNEMENT DU MOYEU DU VÉHICULE AVEC UNE LUBRIFICATION INSUFFISANTE OU AVEC DES LUBRIFIANTS POLLUÉS OU IMPROPRES AC-CÉLÈRE LA DÉTÉRIORATION DES PIÈCES MOBILES, ENTRAÎNANT LE RIS-QUE DE PROVOQUER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES.



03_07



03_08

ATTENTION

L'HUILE USAGÉE EST NOCIVE POUR L'ENVIRONNEMENT. LA RÉCUPÉRATION ET L'ÉLIMINATION DOIVENT SE RÉALISER CONFORMÉMENT AUX NORMES EN VIGUEUR.

ATTENTION

UNE QUANTITÉ EXCESSIVE D'HUILE PEUT ENTRAÎNER DES FUITES ET L'ENCRASSEMENT DU MOTEUR ET DE LA ROUE.

ATTENTION

LORS DE LA VIDANGE D'HUILE DE MOYEU, ÉVITER QU'ELLE NE SE RÉPANDE SUR LE FREIN ARRIÈRE.

ATTENTION

POUR LA VIDANGE D'HUILE, IL EST RECOMMANDÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ, QUI EST ÉQUIPÉ POUR L'ÉLIMINATION DES HUILES USAGÉES DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DE LA LOI.

Produits conseillés

AGIP GEAR SAE 80W-90

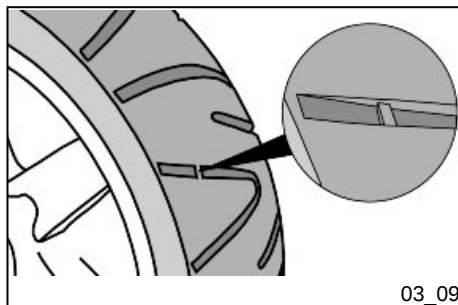
Lubrifiant pour boîtes de vitesses et transmissions.

API GL-4

Caractéristiques techniques

Huile de la transmission

250 cm³



03_09

Les pneus (03_09)

Contrôler périodiquement (environ tous les 500 km) la pression et l'usure des pneus. Les pneus sont munis d'un indicateur d'usure ; par conséquent, les remplacer dès que ceux-ci sont visibles sur la bande de roulement. Contrôler également que les pneus ne présentent pas de coupures sur les côtés ou une usure irrégulière de la bande de roulement ; dans ce cas, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

ATTENTION



LA PRESSION DES PNEUS DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE À FROID. UNE MAUVAISE PRESSION PROVOQUE UNE USURE ANORMALE DES PNEUS ET REND LA CONDUITE DANGEREUSE.

REMPLENER LE PNEU QUAND LA BANDE DE ROULEMENT ATTEINT LA LIMITE D'USURE PRÉVUE PAR LES NORMES EN VIGUEUR.

AVERTISSEMENT



LES ROUES ET LES PNEUS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉS. UTILISER LE VÉHICULE AVEC UN PNEU À UNE PRESSION TROP BASSE OU BIEN AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT COMPORTER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

PNEUS

Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
Pneu arrière	Tubeless 140/70 - 14" 68S

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Pression des pneus avant	2 bar
Pression du pneu arrière (avec passager)	2,4 (2,6) bar



03_10

Depose de la bougie (03_10, 03_11)

Le moteur de ce véhicule possède deux bougies.

Déposer le volet situé sur le carénage gauche du véhicule en dévissant la vis de fixation « **A** » et en agissant avec un petit tournevis dans l'entaille arrière, puis procéder comme suit :

1. Débrancher les capuchons « **B** » des câbles H.T. des bougies.
2. Dévisser les bougies avec une clé à bougie.
3. Lors du remontage, introduire les bougies avec l'inclinaison adéquate en les serrant à fond manuellement.
4. Ne se servir de la clé que pour la bloquer ;
5. Insérer les capuchons « **B** » à fond dans les bougies.
6. Remonter le volet en faisant attention à l'introduction de l'accrochage arrière.



03_11

ATTENTION

LE DÉMONTAGE DES BOUGIES DOIT SE RÉALISER LORSQUE LE MOTEUR EST FROID. LES INTERVENTIONS SUR LES BOUGIES SONT DÉCRITES DANS LE TABLEAU D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ. L'UTILISATION DE CENTRALES ÉLECTRONIQUES ET D'ALLUMAGES ÉLECTRONIQUES NON CONFORMES AINSI QUE DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRESCRITES PEUT ENDOMMAGER GRAVEMENT LE MOTEUR.

N.B.

L'UTILISATION DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRÉCONISÉES OU DES CAPUCHONS DE BOUGIES NON BLINDÉS PEUT NUIRE À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DU VÉHICULE.

Caractéristiques techniques**Bougie**

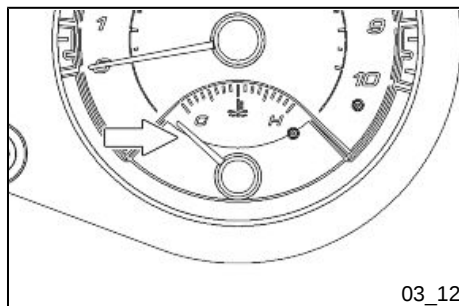
NGK CR7EKB

Distance entre électrodes

0,7 ÷ 0,9 mm

Démontage du filtre à air

Pour la dépose et le nettoyage du filtre à air, se tenir aux indications du tableau d'entretien programmé et s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



03_12

Niveau liquide de refroidissement (03_12, 03_13, 03_14, 03_15)

Le refroidissement du moteur est du type à circulation forcée de liquide. Le circuit de réfrigération contient un liquide constitué d'un mélange à 50% d'eau déminéralisée et 50% de solution antigel à base de glycol éthylique et d'inhibiteurs de corrosion. Le liquide est fourni emballé, déjà mélangé et prêt à l'emploi.

Pour le bon fonctionnement du moteur, la température du liquide de refroidissement doit rester à environ 90 °C (l'indicateur doit plus ou moins se situer à la moitié de l'échelle graduée). Si l'aiguille entre dans la zone rouge, arrêter le moteur, le faire refroidir et contrôler le niveau du liquide : s'il est régulier, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



03_13

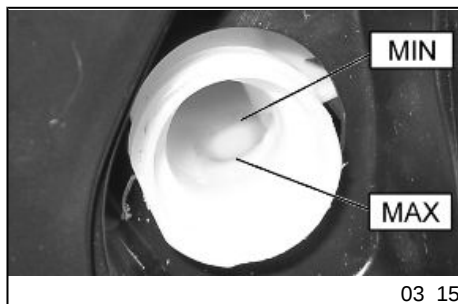
Le contrôle du liquide doit être effectué lorsque le moteur est froid, en tenant compte de ce qui est reporté dans le tableau d'entretien programmé, selon les modalités indiquées ci-après.

1. Placer le véhicule en position verticale sur la béquille et retirer la vis du couvercle du vase d'expansion indiquée sur la photo.
2. Enlever le bouchon du vase d'expansion « A » en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Regarder à l'intérieur du vase d'expansion : le niveau du liquide doit toujours se trouver entre le niveau min. et le niveau max.
4. Effectuer l'éventuel remplissage, moteur froid, si le niveau de liquide se trouve proche du minimum.



03_14

S'il s'avère nécessaire de réaliser fréquemment le remplissage du liquide de refroidissement, ou bien si le vase d'expansion est complètement sec, il faut en rechercher la cause dans le système de refroidissement. Par conséquent, il est indispensable de faire contrôler le système de refroidissement dans un **Point d'assistance agréé**. Le remplacement du liquide de refroidissement doit être effectué sur la base des indications reportées dans le tableau d'entretien programmé. Pour cette opération, s'adresser à un **point d'assistance agréé**.

**AVERTISSEMENT**

POUR ÉVITER DE SE BRÛLER, NE PAS DÉVISSE LE BOUCHON DU VASE D'EXPANSION QUAND LE MOTEUR EST ENCORE CHAUD.

AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER DES DÉVERSEMENTS DANGEREUX DE LIQUIDE PENDANT LA MARCHE, IL EST IMPORTANT DE S'ASSURER QUE LE NIVEAU NE DÉPASSE JAMAIS LA VALEUR MAXIMUM.

POUR GARANTIR LE FONCTIONNEMENT CORRECT DU MOTEUR, IL EST NÉCESSAIRE DE MAINTENIR PROPRE LA GRILLE DU RADIATEUR.

Produits conseillés**AGIP PERMANENT SPEZIAL**

Liquide antigel à base d'éthylène glycol avec additifs à inhibition organique. Couleur rouge, prêt à l'emploi.

ASTM D 3306 - ASTM D 4656 - ASTM D 4985 - CUNA NC 956-16



03_16



03_17



03_18

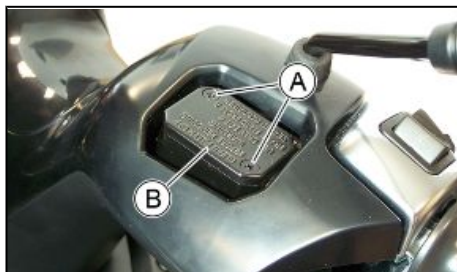
Contrôle du niveau de l'huile des freins (03_16, 03_17, 03_18)

Les réservoirs de liquide du frein avant et du frein arrière sont placés sur le guidon. Agir comme suit :

1. Placer le véhicule sur la béquille centrale et mettre le guidon tout droit.
2. Contrôler le niveau de liquide à travers l'indicateur transparent respectif « C ».

Pour contrôler le niveau de liquide du système de freinage, déposer le couvercle placé sur le côté droit du repose-pied en dévissant la vis « D » et vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir « E ».

Une certaine baisse du niveau se vérifie à cause de l'usure des plaquettes. Au cas où le niveau serait inférieur au minimum, s'adresser à un **concessionnaire ou Point d'assistance agréé**, afin d'effectuer un contrôle scrupuleux du système de freinage.



03_19

Appoint liquide systeme de freinage (03_19, 03_20)

Agir comme suit :

Dévisser les deux vis « **A** », puis déposer le cache « **B** » pour accéder au bouchon du réservoir en dessous. Rétablir le niveau en utilisant exclusivement le liquide pré-conisé.

L'opération ci-dessus illustre le remplissage du maître-cylindre de frein arrière ; le procédé est analogue pour le maître-cylindre de frein avant.

Pour faire l'appoint du liquide des freins du système de freinage intégral, il faut déposer en partie de son logement le réservoir du liquide en laissant le tuyau à sa place. À l'aide de la vis « **F** », extraire le réservoir et déposer le bouchon pour rétablir le niveau.

Dans des conditions climatiques normales, le liquide doit être remplacé tous les deux ans.

Pour cette opération, exigeant la participation du personnel spécialisé, il est indispensable de s'adresser à un **Point d'Assistance agréé**.

AVERTISSEMENT



UTILISER EXCLUSIVEMENT DES LIQUIDES DE FREIN CLASSÉS DOT 4. LE LIQUIDE DU SYSTÈME DE FREINAGE EST HAUTEMENT CORROSIF : ÉVITER QU'IL ENTRE EN CONTACT AVEC LES PARTIES PEINTES.

ATTENTION



ÉVITER LE CONTACT DU LIQUIDE DE FREIN AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. EN CAS DE CONTACT ACCIDENTEL, LAVER À L'EAU. LE LIQUIDE DU CIRCUIT DE FREINAGE EST HYGROSCOPIQUE : IL ABSORBE L'HUMIDITÉ DE L'AIR ENVIRONNANT. SI L'HUMIDITÉ CONTENUE DANS LE LIQUIDE DE FREIN DÉPASSE UNE CERTAINE VALEUR, LE FREINAGE EN RÉSULTERA INEFFICACE. NE JAMAIS UTILISER DE LIQUIDE DE FREIN CONTENU DANS DES RÉCIPIENTS DÉJÀ OUVERTS OU PARTIELLEMENT USÉS.



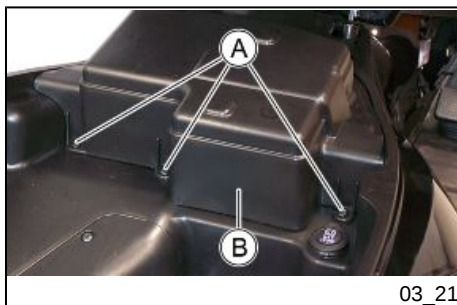
03_20

Produits conseillés

AGIP BRAKE 4

Liquide de frein

Fluide synthétique SAE J 1703 - FMVSS 116 - DOT 3/4 - ISO 4925 - CUNA NC 956 DOT 4



Batterie (03_21)

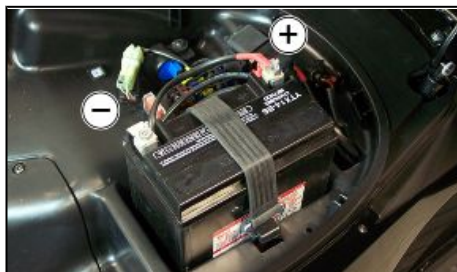
Pour accéder à la batterie, procéder de la manière suivante :

1. Mettre le véhicule sur la béquille centrale ;
2. Ouvrir la selle sur la base des instructions précédentes ;
3. Déposer les trois fixations « A » et le couvercle « B ».

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE, NE JAMAIS DÉBRANCHER LES CÂBLES LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.



03_22

Mise en service d'une batterie neuve (03_22)

Vérifier le branchement correct des bornes.

ATTENTION

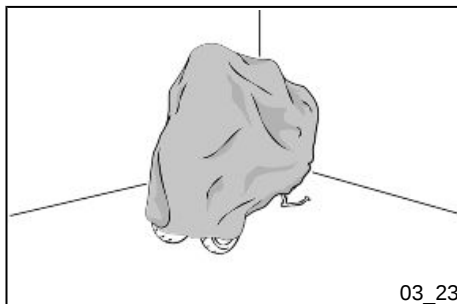


NE PAS INVERSER LA POLARITÉ : DANGER DE COURT-CIRCUIT ET D'ANOMALIES DES DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES.

AVERTISSEMENT



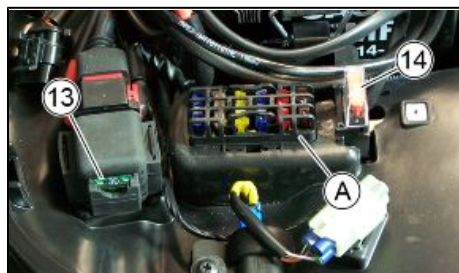
LES BATTERIES ÉPUISÉES SONT NOCIVES POUR L'ENVIRONNEMENT, LEUR RÉCUPÉRATION ET LEUR ÉLIMINATION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES CONFORMÉMENT AUX NORMES EN VIGUEUR.



03_23

Longue inactivité (03_23)

En cas de longue inactivité du véhicule, recharger périodiquement la batterie, en n'oubliant pas qu'en trois mois environ la batterie tend à se décharger complètement. La recharge de la batterie doit être effectuée avec un courant égal à 1/10 de la capacité nominale de la batterie même (~ 1 A) et ne doit jamais se prolonger au-delà de 8 heures. Il est de toute façon préférable de s'adresser à un **Point d'assistance agréé** pour effectuer cette opération. En cas de démontage de la batterie, vérifier, lors du remontage, le branchement correct des bornes.



03_24

Les fusibles (03_24, 03_25, 03_26, 03_27, 03_28)

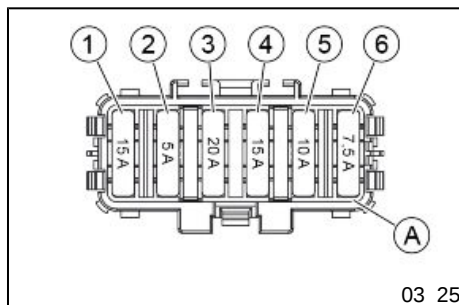
L'installation électrique est équipée de treize fusibles, destinés à la protection des différents circuits de l'installation, qui sont répartis entre un fusible unique « 13 » et deux boîtes à fusibles.

Le fusible « 13 » et la première boîte « A » se trouvent à l'intérieur du compartiment batterie, tandis que la deuxième boîte « B » se trouve à l'intérieur du repose-pieds, sur le côté gauche du véhicule.

Pour accéder à la boîte « B », retirer le cache en plastique après avoir ôté la vis indiquée sur la photo.

La version équipée du système ABS - ASR possède un fusible supplémentaire « 14 », destiné à protéger le circuit de la centrale ABS et logé à l'intérieur du compartiment de la batterie.

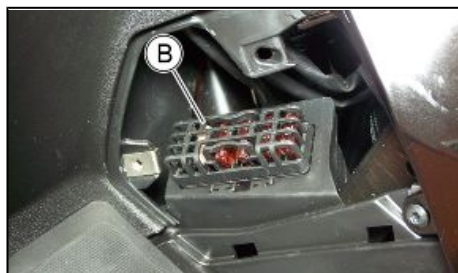
Les tableaux ci-dessous indiquent les caractéristiques des fusibles du véhicule.



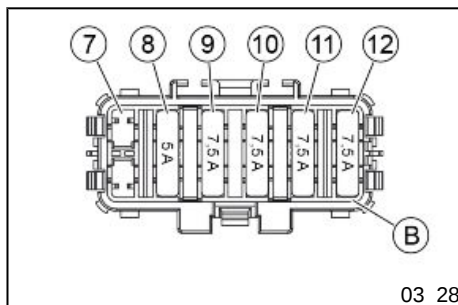
03_25



03_26



03_27



03_28

TABLEAU DES FUSIBLES

Fusible n° 1

Capacité : 15 A

Circuits protégés : Prise de courant, pré-installation pour le dispositif de gestion des poignées chauffantes et du couvre-jambes.

Fusible n° 2

Capacité : 5 A

Circuits protégés : Instruments de bord, connexion PMP.

Fusible n° 3

Capacité : 20 A

Circuits protégés : centrale de commande du stationnement.

Fusible n° 4

Capacité : 15 A

Circuits protégés : Éclairage du compartiment sous la selle, dispositif de commande des clignotants, projecteur (depuis le télérupteur), pré-installation antivol.

Circuits protégés (par clé de contact) : Bouton d'ouverture de la selle, fusible n°12.

Fusible n° 5

Capacité : 10 A

Circuits protégés : électroventilateur (par télérupteur).

Fusible n° 6

Capacité : 7,5 A

Circuits protégés : Centrale moteur, charges d'injection (par télérupteur).

Fusible n° 7

Vide

Fusible n° 8

Capacité : 5 A

Circuits protégés (par clé de contact) : Feux de stop (par

télérupteur), télérupteur de démarrage.

Fusible n° 9	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : Klaxon, appel de phare feu de route.
--------------	--

Fusible n° 10	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : Télérupteur charges d'injection, centrale ABS, capteur anti-renversement, centrale moteur, antenne antidémarrage.
---------------	---

Fusible n° 11	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : Prise USB, boîtier électronique de commande du stationnement, capteur de pression, klaxon (à travers le télérupteur), télérupteur du projecteur, pré-installation antivol, instruments de bord, groupe voyants.
---------------	---

Fusible n° 12	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : Connexion PMP, feux de position, éclairage de la plaque d'immatriculation, éclairage du tableau de bord, dispositif de commande des clignotants, pré-installation du dispositif de gestion
---------------	--

des poignées chauffantes et de la housse couvre-jambes.

Fusible n° 13

Capacité : 30 A

Circuits protégés : Circuit de recharge.

Circuits protégés (par clé de contact) : Fusibles n° 8, 9, 10 et 11.

Fusible n° 14 (si prévu)

Capacité : 40 A

Circuits protégés : centrale ABS.

ATTENTION



AVANT DE REMPLACER LE FUSIBLE GRILLÉ, IL FAUT IDENTIFIER ET ÉLIMINER LA PANNE QUI EN A PROVOQUÉ L'INTERRUPTION.

NE JAMAIS ESSAYER DE FERMER LE CIRCUIT AVEC UN MATÉRIAU AUTRE QU'UN FUSIBLE.

ATTENTION



POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE, NE JAMAIS DÉBRANCHER LES CÂBLES LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.

ATTENTION

TOUTE MODIFICATION OU RÉPARATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE MAL RÉALISÉE, SANS TENIR COMPTE DE SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES, PEUT ENTRAÎNER DES ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT ET DES RISQUES D'INCENDIE.

ATTENTION

AGIR AVEC PRÉCAUTION.

NE PAS ENDOMMAGER LES LANGUETTES NI LES LOGEMENTS D'ENCASTREMENT RESPECTIFS. MANIPULER AVEC SOIN LES COMPOSANTS EN PLASTIQUE ET LES COMPOSANTS PEINTS, NE PAS LES RAYER NI LES ABI-MER.

Ampoules

TABLEAU DES AMPOULES

Ampoule du feu de croisement	Type : HALOGÈNE (H1). Puissance : 12 V - 55 W Quantité : 1
------------------------------	---

Ampoule du feu de route	Type : HALOGÈNE (H1).
-------------------------	------------------------------

Puissance : 12 V - 55 W

Quantité : 1

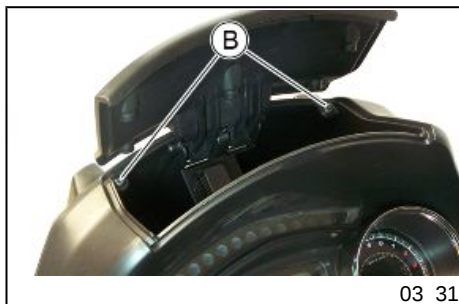
Ampoule du feu de position avant	Type : DEL. Quantité : 1 Puissance : -
Ampoule feu stop/feu position arrière	Type : DEL. Quantité : 1 D - 1 G. Puissance : -
Ampoule des clignotants avant	Type : à incandescence (BAU 15S). Puissance : 12 V - 10 W Quantité : 1 D + 1 G
Ampoule des clignotants arrière	Type : à incandescence (BAU 15S). Puissance : 12 V - 10 W Quantité : 1 D + 1 G
Ampoule d'éclairage du compartiment sous la selle	Type : NAVETTE Puissance : 12 V - 5 W Quantité : 1
Ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation	Type : à incandescence. Puissance : 12 V - 5 W Quantité : 2



03_29



03_30



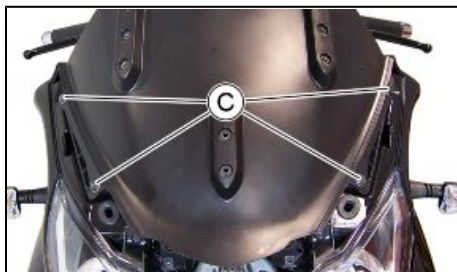
03_31

Bloc optique avant (03_29, 03_30, 03_31, 03_32, 03_33, 03_34, 03_35, 03_36, 03_37, 03_38, 03_39, 03_40, 03_41, 03_42, 03_43, 03_44)

Pour déposer le groupe optique avant, agir comme suit :

1. Retirer le pare-brise ;
2. Déposer la protection centrale du groupe optique en libérant ses encastréments.
3. Déposer les deux vis « A » et extraire le feu de position avant en débranchant son connecteur ;
4. Déposer les deux vis « B » situées à l'intérieur du compartiment de rangement ;
5. déposer les quatre vis « C » en faisant attention aux entretoises ;
6. dévisser les deux vis « D », ensuite déposer la protection supérieure du tablier avant ;
7. déposer les deux vis de fixation supérieure « E » du groupe optique ;
8. déposer l'écusson PIAGGIO ;
9. dévisser la vis « F » et déposer l'encadrement de la grille ;
10. déposer les quatre vis « G » et extraire la grille ;
11. dévisser sur les deux côtés du véhicule les deux vis « H » situées à l'intérieur du passage de roue ;
12. dévisser les quatre vis « I » et déposer la protection inférieure du tablier avant ;
13. déposer les deux vis de fixation inférieure « L » du groupe optique ;
14. débrancher le connecteur du groupe optique ;
15. extraire le groupe optique avant ;
16. pour accéder aux ampoules, déposer les protections en caoutchouc ;
17. pour l'ampoule du feu de croisement, agir sur les fixations indiquées pour extraire la douille, ensuite extraire l'ampoule ;
18. pour l'ampoule du feu de route, tourner la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire, ensuite extraire l'ampoule.

Pour le remonter, répéter ces opérations à l'inverse.



03_32

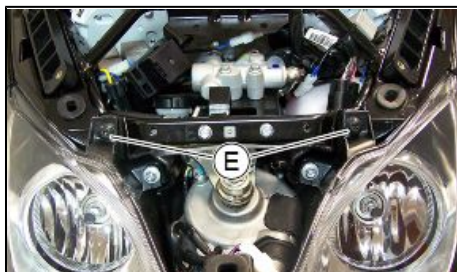
AVERTISSEMENT



LES AMPOULES DES FEUX DE ROUTE ET DES FEUX DE CROISEMENT SONT HALOGÈNES : NE PAS LES TOUCHER AVEC LES DOIGTS POUR NE PAS COMPROMETTRE LEUR FONCTIONNEMENT.



03_33



03_34



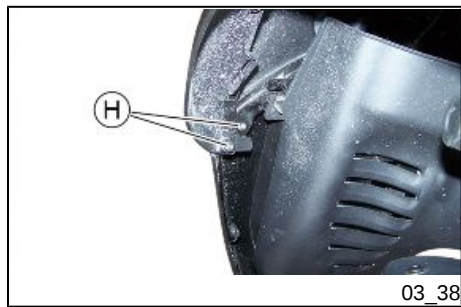
03_35



03_36



03_37





03_41



03_42



03_43



Pour déposer le feu de position avant, suivre la procédure de démontage du groupe optique avant jusqu'au point en question.



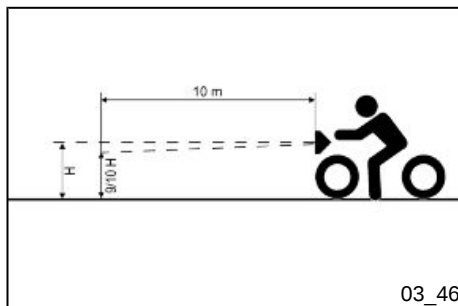
Reglage du projecteur (03_45, 03_46)

Procéder de la manière suivante :

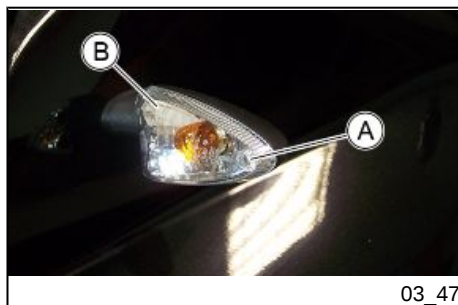
1. Placer le véhicule en condition d'utilisation, sans chargement, les pneus gonflés à la pression préconisée sur un terrain plat à 10 m de distance d'un écran blanc placé dans la pénombre en s'assurant que l'axe du véhicule est perpendiculaire à l'écran.
2. Retirer la protection centrale du groupe optique
3. Allumer le projecteur et vérifier que la limite du faisceau lumineux projeté sur l'écran ne dépasse pas les 9/10 de la hauteur du centre du phare au sol ni ne soit inférieure aux 7/10 ;
4. Dans le cas contraire, régler le projecteur en agissant sur les vis « A » indiquées sur la figure

N.B.

LA PROCÉDURE DÉCRITE EST CELLE ÉTABLIE PAR LES NORMES EUROPÉENNES EN CE QUI CONCERNE LES HAUTEURS MAXIMALE ET MINIMALE



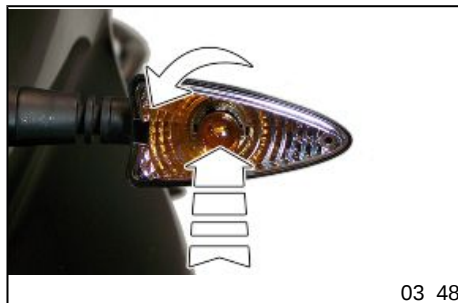
DU FAISCEAU LUMINEUX. VÉRIFIER CEPENDANT LES DISPOSITIONS DE CHAQUE PAYS OÙ LE VÉHICULE EST UTILISÉ.



Clignotants avant (03_47, 03_48)

Pour accéder à l'ampoule, dévisser la vis « A » et déposer le transparent « B ».

Pour la remplacer, saisir l'ampoule puis la presser et la faire tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

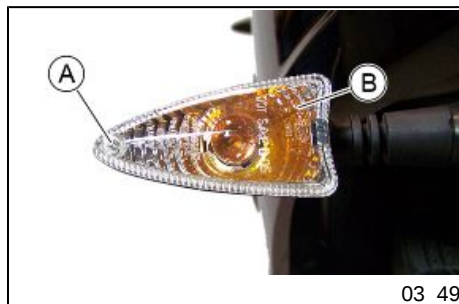


Groupe optique arrière

AVERTISSEMENT



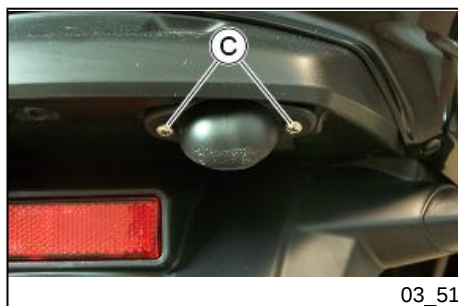
LES FEUX STOP ET DE POSITION SITUÉS DANS LE GROUPE OPTIQUE ARRIÈRE SONT À « DEL ». EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE SE RENDRE DANS UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT CAR LE DÉMONTAGE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.



Clignotants arrière (03_49, 03_50)

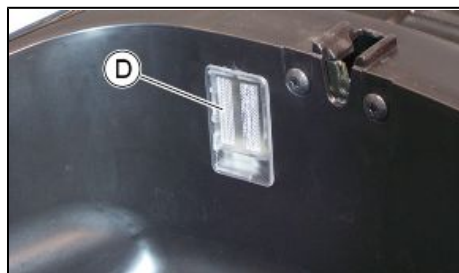
Pour accéder à l'ampoule, dévisser la vis « A » et déposer le transparent « B ».

Pour la remplacer, saisir l'ampoule puis la presser et la faire tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Eclairage de la plaque d'immatriculation (03_51)

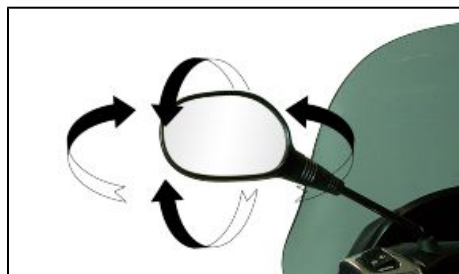
Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque, dévisser les deux vis « C », ensuite déposer le plastique et le transparent et extraire l'ampoule.



03_52

Feu éclairage logement casque (03_52)

Ouvrir la selle et à l'aide d'un petit tournevis à tête plate que l'on doit insérer dans la cavité supérieure appropriée, extraire le transparent « D » fixé à pression et remplacer l'ampoule.



03_53

Rétroviseurs (03_53, 03_54, 03_55)

Les rétroviseurs sont orientables en agissant manuellement sur le carter jusqu'à obtenir l'inclinaison souhaitée.



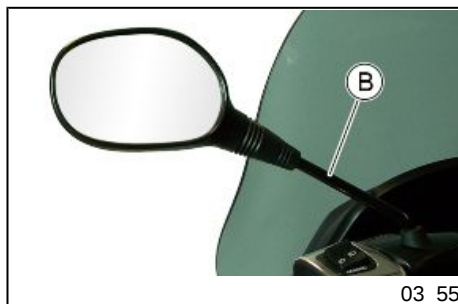
03_54

Pour déposer le rétroviseur, dévisser légèrement le contre-écrou « A », situé dans la partie inférieure du guidon, pour débloquer la tige. Dévisser la pipe d'amortissement B » jusqu'à son extraction.

ATTENTION



NE PAS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE. CELA POURRAIT PROVOQUER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.



03_55



03_56



03_57

Frein a disque avant et arriere (03_56, 03_57)

L'usure du disque et des plaquettes est automatiquement compensée, elle n'a donc aucun effet sur le fonctionnement des freins. Il n'est donc pas nécessaire de régler le frein. Si, en actionnant le levier de commande frein, on relève une excessive élasticité, cela est dû, en toute probabilité, à la présence d'air dans le circuit ou au fonctionnement irrégulier du frein. Dans ce cas, surtout en tenant compte du rôle fondamental des freins pour votre sécurité de conduite, il faut porter le véhicule à un **concessionnaire ou Point d'assistance agréé**.

ATTENTION



L'ACTION DE FREINAGE DOIT COMMENCER APRÈS ENVIRON 1/3 DE COURSE DU LEVIER DE FREIN.

ATTENTION



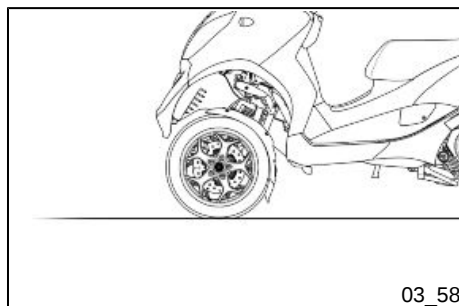
L'ÉPAISSEUR DES PLAQUETTES DE FREIN EST VÉRIFIÉE PAR LE CONCESSIONNAIRE SELON LES CONTRÔLES PRÉVUS PAR LE TABLEAU D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ. DANS TOUS LES CAS, SI L'ON RELÈVE UN CERTAIN

NIVEAU DE BRUIT PROVENANT DU SYSTÈME DE FREINAGE AVANT ET/OU ARRIÈRE LORS DE L'UTILISATION, IL EST CONSEILLÉ DE S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OU POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ. APRÈS LE REMPLACEMENT DES PLAQUETTES, NE PAS UTILISER LE VÉHICULE AVANT D'AVOIR ACTIONNÉ LE LEVIER DE FREIN PLUSIEURS FOIS, AFIN DE STABILISER LES PISTONS ET DE REMETTRE LA COURSE DU LEVIER À LA BONNE POSITION.

ATTENTION



LA PRÉSENCE SUR LA ROUTE DE SABLE, DE BOUE, DE NEIGE MÊLÉE À DU SEL, ETC. PEUT RÉDUIRE DE FAÇON DRASTIQUE LA DURÉE DES PLAQUETTES. POUR ÉVITER CELA, NOUS RECOMMANDONS DE LAVER FRÉQUEMENT LE VÉHICULE EN PRÉSENCE DE CES CONDITIONS DE LA ROUTE.



03_58

Crevaision (03_58)

Le véhicule est équipé de pneus du type Tubeless (sans chambre à air). En cas de crevaision, contrairement à ce qui arrive pour un pneu fourni de chambre d'air, le dégonflement est très lent, ce qui veut rapporter une plus grande sécurité de conduite. En cas de crevaision, il est possible d'effectuer une réparation d'urgence en utilisant une bombe anti-crevaision. Pour une réparation définitive, s'adresser à un **concessionnaire ou Point d'assistance agréé**. Le remplacement d'un pneu entraîne le démontage de la roue respective. Pour ces opérations, s'adresser à un **concessionnaire ou Point d'assistance agréé**.

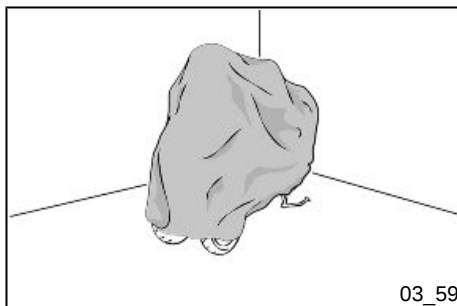
ATTENTION



POUR L'UTILISATION DE LA BOMBE ANTI-CREVAISON, SUIVRE LES INSTRUCTIONS PRÉSENTES SUR LE RÉCIPENT OU SUR L'EMBALLAGE.

AVERTISSEMENT

LES ROUES ET LES PNEUS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉS. UTILISER LE VÉHICULE AVEC UN PNEU À UNE PRESSION TROP BASSE OU BIEN AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT COMPORTER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

**Inactivité du véhicule (03_59)**

Il est recommandé d'effectuer les opérations suivantes :

1. Procéder à un nettoyage général du véhicule puis le couvrir avec une housse de protection ;
2. Mettre le véhicule sur la béquille centrale en désactivant le blocage de la suspension avant ;
3. Le moteur à l'arrêt et le piston au point mort bas, démonter la bougie, introduire par le trou de celle-ci 1÷2 cm³ d'huile (des quantités supérieures sont dangereuses pour l'intégrité du moteur), ensuite remonter la bougie et, en actionnant brièvement le bouton de démarrage, faire réaliser lentement quelques tours au moteur.
4. Vidanger tout le carburant du véhicule ; enduire de graisse antirouille les parties métalliques non peintes ; garder les roues soulevées au-dessus du sol en posant le cadre sur deux cales en bois ;
5. Pour la batterie, suivre les règles reportées à la section « Batterie »

Produits conseillés

eni i-Ride PG 5W-40

*Lubrifiant à base synthétique pour moteurs quatre temps haut rendement.
JASO MA, MA2 - API SL - ACEA A3*

Nettoyage du véhicule

Pour ramollir la saleté et la boue déposée sur les surfaces peintes, utiliser un jet d'eau à basse pression. Une fois que la boue et la crasse sont amollies, les éliminer avec une éponge douce pour carrosserie imbibée de beaucoup d'eau et de shampoing (2-4 % de shampoing dans l'eau). Ensuite, rincer abondamment à l'eau et sécher avec une chamoisine. Pour le nettoyage des parties extérieures du moteur, se servir de pétrole, de pinces et de chiffons propres. Le pétrole est nocif pour la peinture. Ne pas oublier que le polissage éventuel à l'aide de cires aux silicones doit toujours être précédé d'un lavage.

ATTENTION



LES PRODUITS DÉTERGENTS PEUVENT POLLUER L'EAU. LE LAVAGE DU VÉHICULE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ DANS DES STATIONS DE LAVAGE ÉQUIPÉES D'UNITÉS APTES À LA DÉPURATION DES EAUX DE LAVAGE.

AVERTISSEMENT



POUR LE LAVAGE DU MOTEUR ET DU VÉHICULE L'EMPLOI DE LA MACHINE À JET D'EAU EST DÉCONSEILLÉ ; AU CAS OÙ IL SERAIT IMPOSSIBLE D'EFFECTUER CETTE OPÉRATION D'UNE AUTRE FAÇON, IL FAUT :

- **UTILISER UNIQUEMENT LE JET EN ÉVENTAIL.**
- **NE PAS APPROCHER LA LANCE À MOINS DE 60 CM.**
- **NE PAS UTILISER D'EAU À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 40 °C.**
- **NE PAS UTILISER LE JET À HAUTE PRESSON**
- **NE PAS UTILISER LE SYSTÈME DE LAVAGE À LA VAPEUR**
- **NE PAS DIRIGER LE JET DIRECTEMENT SUR LES CÂBLAGES ÉLECTRIQUES OU LES FENTES DE REFROIDISSEMENT DU COUVERCLE TRANSMISSION.**

ATTENTION

LE LAVAGE NE DOIT JAMAIS ÊTRE EFFECTUÉ AU SOLEIL SPÉCIALEMENT EN ÉTÉ QUAND LA CARROSSERIE EST ENCORE CHAUDE CAR LE SHAMPOING, EN SÉCHANT AVANT LE RINÇAGE, PEUT ENDOMMAGER LA PEINTURE. NE JAMAIS UTILISER DE CHIFFONS IMBIBÉS D'ESSENCE, DE GAZOLE OU DE PÉTROLE POUR LE LAVAGE DES SURFACES PEINTES OU EN PLASTIQUE, POUR ÉVITER LA PERTE DE LA BRILLANCE OU L'ALTÉRATION DES CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES. L'UTILISATION DE CIRES AUX SILICONES PEUT ENDOMMAGER LES SURFACES PEINTES, SELON LA COULEUR DU VÉHICULE (COULEURS SATINÉES). CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES.

NON-DÉMARRAGE

Interrupteur d'urgence sur « OFF »	Remettre sur « ON »
------------------------------------	---------------------

Fusible en panne	Remplacer le fusible endommagé et faire vérifier le véhicule dans un Point d'assistance agréé .
------------------	--

ALLUMAGE IRRÉGULIER

Bougie défectueuse	S'adresser à un Point d'assistance agréé .
--------------------	---

Centrale d'allumage/injection défectueuse.

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

Bobine défectueuse. Étant donné la présence de haute tension, le contrôle doit être effectué par des personnes expertes.

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

COMPRESSION INSUFFISANTE

Bougie desserrée

Serrer la bougie

Culasse du cylindre desserrée, joints du piston usés

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

Soupapes grippées

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

CONSOMMATION ÉLEVÉE ET FAIBLE RENDEMENT

Filtre à air bouché ou encrassé

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

FREINAGE INSUFFISANT

Onctuosité du disque Plaquettes usées. Dispositifs du système de freinage en panne. Présence d'air

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

dans les circuits du frein avant et du frein arrière.

SUSPENSIONS INEFFICACES

Amortisseurs en panne, fuites d'huile, tampons de fin de course détériorés ; précharge des amortisseurs mal réglée.

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE IRRÉGULIÈRE

Rouleaux du variateur et/ou courroie de transmission détériorés

S'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

LA BÉQUILLE NE SE REMET PAS EN PLACE

Présence de saleté

Nettoyer et graisser.

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS

ABS - ASR

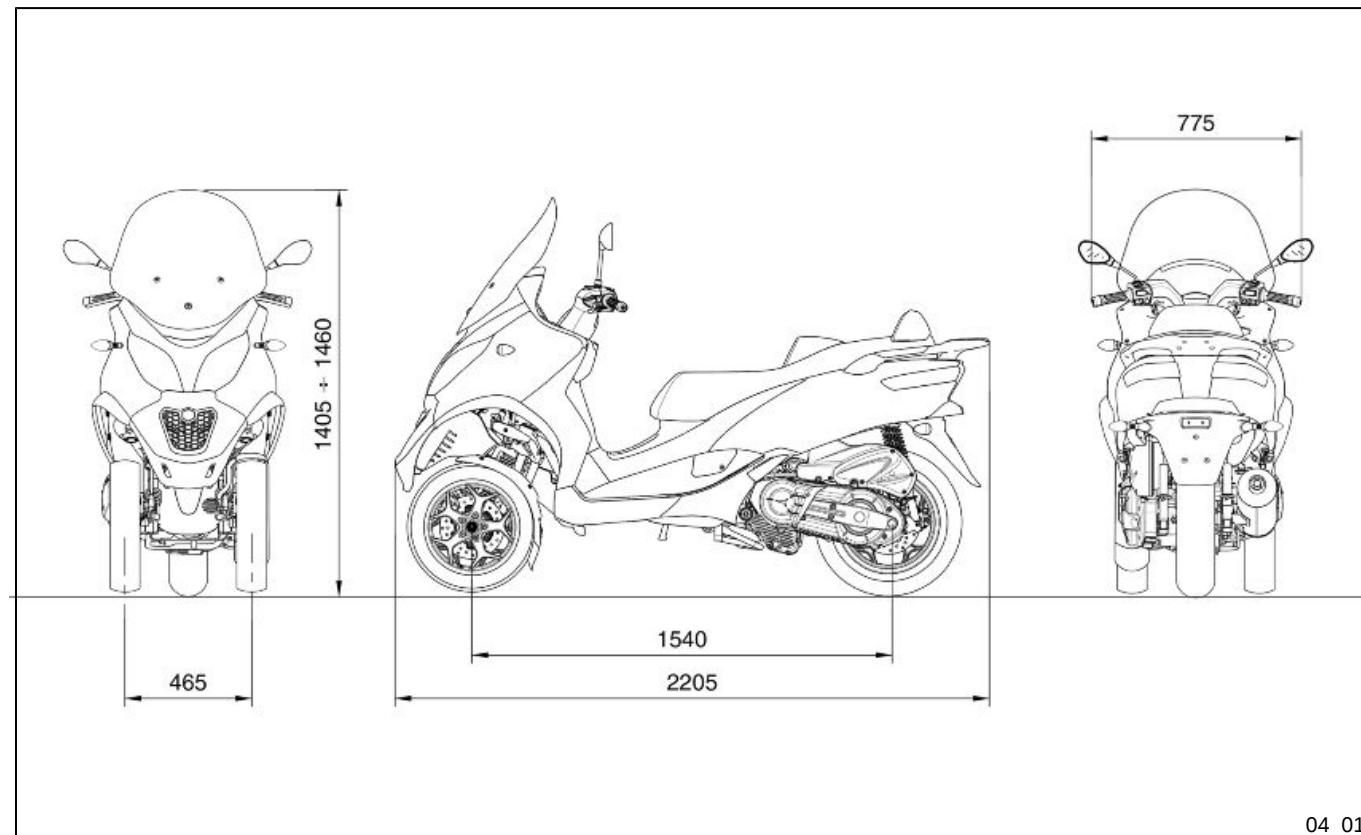


PIAGGIO®



Chap. 04
Donnees
techniques

Donnees (04_01)



DONNÉES DU VÉHICULE

Cadre	En tubes et tôles embouties en acier.
Suspension avant	Roll system composé d'un quadrilatère articulé constitué de bras moulés en aluminium, de deux fourreaux latéraux et d'amortisseurs avec système de blocage hydraulique.
Suspension arrière	Deux amortisseurs à double effet à précharge réglable sur quatre positions.
Frein avant	À double disque Ø 258 avec commande hydraulique actionnée depuis le levier droit du guidon; Freinage assisté par système ABS (en option).
Frein arrière	À disque, Ø 240, avec commande hydraulique actionnée depuis le levier G du guidon. Freinage assisté par système ABS (en option).
Système de freinage intégral	Il agit sur les 3 disques simultanément et est commandé hydrauliquement par la pédale qui se trouve sur le repose-pied. Freinage assisté par système ABS (selon la version).
Type de jantes de roue	En alliage léger.
Jantes avant	13" x 3,00
Jante arrière	14" x 4,50

Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
Pneu arrière	Tubeless 140/70 - 14" 68S
Pression des pneus avant	2 bar
Pression du pneu arrière (avec passager)	2,4 (2,6) bar
Poids à sec	266 kg
Poids maximum admissible	460 kg
Batterie	12 V - 12 Ah

DONNÉES TECHNIQUES DU MOTEUR

Type	Monocylindre 4 temps.
Cylindrée	493 cm ³
Alésage/course	94 x 71 mm
Taux de compression	10,5 ± 0,5 : 1
Ralenti moteur	1 600 ± 100 tr/min
Distribution	Quatre soupapes, un arbre à cames en tête commandé par chaîne.
Jeu aux soupapes	Aspiration : 0,15 mm Échappement : 0,15 mm
Puissance MAX.	29,5 kW à 7 250 tr/min
Couple MAX.	45,5 Nm à 5 250 tr/min

Transmission	Variateur automatique à poulies expansibles avec asservisseur de couple, courroie trapézoïdale, embrayage automatique centrifuge à sec autoventilé et carter de transmission par circulation forcée d'air.
Réduction finale	À engrenages en bain d'huile.
Lubrification	Lubrification du moteur avec pompe à lobes (à l'intérieur du carter) commandée par chaîne et double filtre (crépine et papier).
Refroidissement	Par circulation forcée de liquide.
Démarrage	Électrique.
Allumage	Électronique inductif à haute efficacité, intégré avec l'injection, avec avance variable, bobine H.T. séparée et bougie double.
Avance à l'allumage	Par cartographie tridimensionnelle gérée par la centrale.
Bougie	NGK CR7EKB
Distance entre électrodes	0,7 ÷ 0,9 mm
Alimentation	À injection électronique avec pompe à carburant électrique.
Carburant	Essence sans plomb max. E10 (95 RON).
Pot d'échappement	À absorption avec convertisseur catalytique et sonde lambda.
Norme sur les émissions	EURO 2

CAPACITÉ

Huile moteur	1,7 l
Huile de la transmission	250 cm ³
Liquide du système de refroidissement	~ 1,8 l
Réservoir de carburant	~ 12 l ± 0,5

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS

ABS - ASR



PIAGGIO®



Chap. 05
Pieces
detachees et
accessoires



05_01



05_02

Avertissements (05_01, 05_02)

AVERTISSEMENT



PIAGGIO COMMERCIALISE SA PROPRE GAMME D'ACCESSOIRES QUI SONT PAR CONSÉQUENT LES SEULS DONT L'UTILISATION EST RECONNUE ET GARANTIE. IL EST DONC INDISPENSABLE, POUR EN EFFECTUER CORRECTEMENT LE CHOIX ET LE MONTAGE, DE S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OU POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ. L'EMPLOI D'ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PEUT COMPROMETTRE LA STABILITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE, LE RENDANT DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR.

AVERTISSEMENT



UTILISER UNIQUEMENT DES ACCESSOIRES ET DES DISPOSITIFS D'ORIGINE PIAGGIO EN RESPECTANT CE QUI EST INDiqué DANS LA SECTION « VÉHICULE/PRÉINSTALLATION POUR INSTALLATION D'ACCESSOIRES ».

L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON D'ORIGINE PROVOQUE L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT



POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS, FAIRE PREUVE DE LA PLUS GRANDE PRUDENCE EN CONDUISANT LE VÉHICULE AVEC DES ACCESSOIRES OU UNE CHARGE ANORMALE, CAR LA STABILITÉ, LES PERFORMANCES ET LA SÉCURITÉ DU SCOOTER PEUVENT EN ÊTRE COMPROMISES.

AVERTISSEMENT

SI ON CONDUIT UN SCOOTER MUNI D'ACCESSOIRES (TOP CASE ET/OU PARE-BRISE), MODÉRER LA VITESSE. SANS CES ACCESSOIRES, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE CONDUIT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE MAIS EN RESPECTANT TOUJOURS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LA LOI. EN CAS DE MONTAGE SUR LE SCOOTER D'ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PIAGGIO, SI LA CHARGE EST ANORMALE, SI LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SCOOTER NE SONT PAS OPTIMALES OU SI LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES NE LE PERMETTENT PAS, RÉDUIRE DAVANTAGE LA VITESSE.

AVERTISSEMENT

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE UN MAXIMUM D'ATTENTION LORS DE L'INSTALLATION ET DÉPOSE D'UN ÉVENTUEL ANTIVOL MÉCANIQUE DANS LE VÉHICULE (CADENAS EN « U », BLOQUE-DISQUE, ETC.).

NOTAMMENT À PROXIMITÉ DES TUYAUX DE FREIN, TRANSMISSIONS ET/OU CÂBLAGES ÉLECTRIQUES, UN MONTAGE OU DÉMONTAGE INCORRECT, AINSI QU'UN POSSIBLE OUBLI DE L'ANTIVOL AVANT DE METTRE EN MARCHÉ LE VÉHICULE, PEUVENT ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT CES COMPOSANTS ET COMPROMETTRE LA FONCTIONNALITÉ DU VÉHICULE ET LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.

MP3 LT 500 i.e. SPORT - BUSINESS

ABS - ASR



PIAGGIO®



Chap. 06
L'entretien
programme



06_01

Tableau d'entretien programmé (06_01)

Un entretien adéquat constitue un facteur déterminant pour une durée de vie supérieure du véhicule dans des conditions optimales de fonctionnement et de rendement.

Dans ce but, on a prévu une série de contrôles et d'interventions d'entretien payants, réunis dans le tableau récapitulatif de la page suivante. Il convient de signaler immédiatement toute anomalie de fonctionnement à un **concessionnaire ou à un Point d'assistance agréé** sans attendre, pour y remédier, l'exécution de la révision périodique suivante.

Il est indispensable d'effectuer les révisions périodiques aux intervalles préconisés même si le kilométrage prévu n'a pas été atteint. L'exécution ponctuelle des révisions périodiques est nécessaire pour la correcte application de la garantie. Pour toutes les autres informations concernant les modes d'application de la garantie et l'exécution de l'entretien programmé, se reporter au « Carnet de garantie ».

TABLEAU D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ

km x 1 000	1	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80
Mise à jour du logiciel de la centrale de stationnement (si prévu)	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Blocages de sécurité	I		I				I				I				I		
Bougies			R		R		R		R		R		R		R		R
Béquille centrale		L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Câble de commande de l'étrier antiroulis			A		A		A		A		A		A		A		A
Courroie de transmission			R		R		R		R		R		R		R		R
Commande d'accélérateur	A		A		A		A		A		A		A		A		A
Diagnostic avec instrument	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Filtre à air			R		R		R		R		R		R		R		R

km x 1 000	1	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80
Filtre à huile moteur	R		R		R		R		R		R		R		R		R
Jeu aux soupapes					I				I				I				I
Installation électrique	I		I		I		I		I		I		I		I		I
Niveau du liquide de refroidissement *	I		I		I		I		I		I		I		I		I
Niveau du liquide de frein*	I		I		I		I		I		I		I		I		I
Huile moteur	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R
Huile du moyeu	R		I		R		I		R		I		R		I		R
Plaquettes de frein	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Patins de glissement / rouleaux du variateur			R		R		R		R		R		R		R		R
Pression et usure des pneus	I		I		I		I		I		I		I		I		I
Essai du véhicule et système de freinage - Essai sur route	I		I		I		I		I		I		I		I		I
Suspensions			I		I		I		I		I		I		I		I
Direction centrale et latérale	A		A		A		A		A		A		A		A		A

I : CONTRÔLER ET NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER SI NÉCESSAIRE.

C : NETTOYER, **R** : REMPLACER, **A** : RÉGLER, **L** : LUBRIFIER

* Remplacer tous les 2 ans.



06_02

Tableau d'entretien périodique (06_02)

AVERTISSEMENT



LA RÉVISION PÉRIODIQUE EST CONÇUE AFIN DE ENTREtenir CORRECTEMENT LE VÉHICULE PENDANT LES BAS PARCOURS.

LA PREMIÈRE RÉVISION PÉRIODIQUE À RÉALISER EST PRÉVUE À 1000 KM OU DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA DATE D'IMMATRICULATION. LES OPÉRATIONS SONT INDIQUÉES DANS LE TABLEAU D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ.

LA DEUXIÈME RÉVISION PÉRIODIQUE KILOMÉTRIQUE ET SUIVANTES, LORSQUE LA QUANTITÉ DE KILOMÈTRES PRÉVUE DANS LE PLAN D'ENTRETIEN EST ATTEINTE.

LA RÉVISION PÉRIODIQUE ANNUELLE DEVRA ÊTRE RÉALISÉE DANS LES 12 MOIS SUIVANT LA RÉVISION PÉRIODIQUE PRÉCÉDENTE, SI LE KILOMÉTRAGE PRÉVU N'A PAS ÉTÉ ATTEINT.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Type de véhicule (mois)	4T air i.e. (12)	4T air i.e. (24)	4T liquide i.e. (12)	4T liquide i.e. (24)	4T carbu. (12)	4T carbu. (24)	2T carbu. (12)	2T carbu. (24)
Béquille	L	L	L	L	L	L	L	L
Carburateur					C	C	C	C
Courroie du mélangeur							I	I
Commande d'accélérateur	I	I	I	I	I	I	I	I
Diagnostic avec instrument	I	I	I	I				
Filtre à huile moteur	R	R	R	R				

Type de véhicule (mois)	4T air i.e. (12)	4T air i.e. (24)	4T liquide i.e. (12)	4T liquide i.e. (24)	4T carbu. (12)	4T carbu. (24)	2T carbu. (12)	2T carbu. (24)
Système de ventilation du cylindre	I	I			I	I	I	I
Leviers de frein	L	L	L	L	L	L	L	L
Liquide de refroidissement			I	R				
Liquide de frein	I	R	I	R	I	R	I	R
Huile moteur	R	R	R	R	R	R		
Huile du moyeu	I	I	I	I	I	I	I	I
Plaquettes de frein	I	I	I	I	I	I	I	I
Pression et usure des pneus	I	I	I	I	I	I	I	I
Suspensions	I	I	I	I	I	I	I	I
Direction	I	I	I	I	I	I	I	I
Transmissions	L	L	L	L	L	L	L	L
Essai du véhicule sur route	I	I	I	I	I	I	I	I



06_03

Tableau des produits preconises (06_03)

Piaggio & C. S.p.A. prescrit les produits **eni** pour l'entretien programmé des véhicules.

TABLEAU DES PRODUITS CONSEILLÉS

Produit	Description	Caractéristiques
AGIP GEAR SAE 80W-90	Lubrifiant pour boîtes de vitesses et transmissions.	API GL-4
eni i-Ride PG 5W-40	Lubrifiant à base synthétique pour moteurs quatre temps haut rendement.	JASO MA, MA2 - API SL - ACEA A3
AGIP FILTER OIL	Produit spécial pour le traitement des filtres en mousse.	-
AGIP GP 330	Graisse en spray à calcium, fluidifiée hydrofuge.	R.I.D./A.D.R. 2 10°b) 2 R.I.Na. 2.42 - I.A.T.A. 2 - I.M.D.G. classe 2 UN 1950 Page 9022 EM 25-89
AGIP BRAKE 4	Liquide de frein	Fluide synthétique SAE J 1703 - FMVSS 116 - DOT 3/4 - ISO 4925 - CUNA NC 956 DOT 4
AGIP PERMANENT SPEZIAL	Liquide antigel à base d'éthylène glycol avec additifs à inhibition organique. Couleur rouge, prêt à l'emploi.	ASTM D 3306 - ASTM D 4656 - ASTM D 4985 - CUNA NC 956-16

CONVERSION DES UNITÉS DE MESURE - DU SYSTÈME

ANGLO-SAXON AU SYSTÈME INTERNATIONAL (S.I.).

1 pouce (in)	25,4 millimètres (mm)
1 pied (pi)	0,305 mètres (m)
1 mille (mi)	1,609 kilomètres (km)
1 gallon US (gal US)	3,785 litres (l)
1 livre (lb)	0,454 kilogrammes (kg)
1 pouce cube (in³)	16,4 centimètres cubes (cm³)

1 pied-livre (pi-lb)	1356 Newton-mètres (Nm)
1 mille horaire (mi/h)	1,602 kilomètres/heure (km/h)
1 livre par pouce carré (psi)	0,069 (bar)
1 Fahrenheit (°F)	$32 + (9/5)$ Celsius (°C)

TABLE DES MATIERÈS

A

ABS: 29
Afficheur: 22
Amortisseurs: 55
Ampoules: 91

B

Batterie: 84, 85
Bougie: 78

C

Clignotants: 26, 27, 99, 100
Coffre: 44
Commutateur à clé: 24
Conduite: 62
Crevaion: 104

E

Entretien: 121

F

Frein: 68, 103
Fusibles: 86

G

Groupe optique: 100

H

Horloge: 12
Huile moteur: 72–74

I

Inverseur: 27, 29

K

Klaxon: 26

L

L'entretien programme: 121
Liquide de refroidissement:
80

P

Pneus: 53, 77
Pression des pneus: 53
Projecteur: 98

R

Ravitaillements: 50
Rodage: 56

S

Selle: 44
Suspension: 29, 65

T

Transmission: 62

V

Véhicule: 106



PIAGGIO®

Les descriptions et les illustrations contenues dans cette publication sont données dans un but descriptif et n'engagent en rien le fabricant. Piaggio & C. S.p.A. se réserve le droit, tout en préservant les caractéristiques essentielles du modèle décrit et illustré ci-après, d'apporter à tout moment, sans contrainte de délai concernant la mise à jour immédiate de cette publication, d'éventuelles modifications d'organes, pièces ou fournitures d'accessoires, qu'elle estimera utiles pour l'amélioration du produit ou pour toute autre exigence d'ordre technique ou commercial.

Certaines versions décrites dans cette publication peuvent ne pas être disponibles dans certains pays. La disponibilité de chaque version est à vérifier auprès du réseau de vente officiel PIAGGIO.

© Copyright 2016 - Piaggio & C. S.p.A. Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Piaggio & C. S.p.A. Viale Rinaldo Piaggio, 25 - 56025 PONTEDERA (PI), Italie

www.piaggio.com